



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'enseignement secondaire du deuxième
degré S2
Amt für Unterricht der Sekundarstufe 2 S2

Rue de l'Hôpital 1, 1700 Fribourg

T +41 26 305 12 41
www.fr.ch/S2

Matu2027

Nouvelle grille horaire

Rapport sur les résultats de la consultation

Février 2026



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la formation et des affaires culturelles DFAC
Direktion für Bildung und kulturelle Angelegenheiten BKAD

Table des matières

1	Situation initiale	3	4.7	Question 7	17
2	Procédure de consultation et principes d'évaluation	5	4.8	Question 8	22
2.1	Retours	5	4.9	Question 9	23
2.1.1	Enquêtes Forms	5	4.10	Question 10	23
2.2	Autres retours	6	4.11	Question 11	29
2.2.1	Lettres (messages écrits)	6	4.12	Question 12	29
2.2.2	Propositions de grilles horaires	6	4.13	Question 13	33
2.3	Principes d'évaluation	6	4.14	Question 14	34
3	Aperçu général de la consultation et compte-rendu des résultats	8	4.15	Question 15	34
3.1	Aperçu général	8	4.16	Question 16	37
3.2	Compte-rendu des résultats	10	4.17	Question 17	39
4	Retour sur les différentes questions	13	4.18	Question 18	41
4.1	Question 1	13	4.19	Question 19	42
4.2	Question 2	13	4.20	Question 20	44
4.3	Question 3	14	4.21	Question 21	46
4.4	Question 4	14	4.22	Question 22	47
4.5	Question 5	15	4.23	Question 23	49
4.6	Question 6	17	4.24	Question 24	50
			5	Annexe	53

1 Situation initiale

Dans le cadre du projet Matu2027, la grille horaire des collèges fribourgeois doit être révisée. Après un processus d'élaboration participatif, le groupe de pilotage du projet a conçu une grille qui tient compte des nouvelles dispositions réglementaires de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et de la Confédération. Il s'est aussi agi de concrétiser les objectifs et les impulsions de ce projet, qui vise à répondre aux défis que doit relever la formation gymnasiale.

Tous les documents relatifs à la consultation ont été mis à disposition sur le site web du S2 ([projet Matu2027](#)). La consultation s'est déroulée du 1er octobre au 1er décembre 2025.

Les personnes participant à la consultation ont été invitées à répondre à un questionnaire comportant des questions ouvertes et fermées. Il était également possible de soumettre des propositions de grille horaire à l'aide d'un document Excel.

La consultation était publique : outre les partenaires consultés, toutes les personnes intéressées pouvaient donner leur avis dans le délai imparti. Les documents précisait que les résultats seraient publiés et que les contributions soumises seraient accessibles.

Les instances suivantes ont été invitées à participer à la consultation :

- > Les commissions des écoles du secondaire du 2^e degré
- > Les collèges fribourgeois : directions, conférences de branches, personnel enseignant,
- > Les conseils des élèves
- > L'Association fribourgeoise des professeurs de l'enseignement secondaire du degré supérieur (AFPESS)
- > Le Syndicat des services publics (SSP)
- > Le Service de l'enseignement obligatoire de langue allemande (DOA)
- > Le Service de l'enseignement obligatoire de langue française (SEnOF)
- > Le Service des affaires universitaires (SAfU)
- > Le Service du Sport (SSpo)
- > Le Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes (SOPFA)
- > Le Service de la formation professionnelle (SFP)
- > Le Rectorat de l'Université de Fribourg
- > Le Conservatoire de Fribourg (COF)
- > L'Ecole de culture générale de Fribourg (ECGF)
- > Le Gymnase intercantonal de la Broye (GYB)
- > L'Association des parents d'élèves alémaniques des trois collèges (Gambach, St-Michel, Ste-Croix)
- > L'Association des parents d'élèves du CSMI
- > L'Association des parents d'élèves du Collège Ste-Croix

Le présent rapport de résultats informe sur les prises de position transmises et en résume le contenu de façon synthétique.

2 Procédure de consultation et principes d'évaluation

2.1 Retours

2.1.1 Enquêtes Forms

Les participants à la consultation ont pu donner leur avis sur la grille horaire via un questionnaire en ligne ou en renvoyant un document avec une proposition de grille horaire complétée.

Au total, 380 réponses ont été envoyées :

- > 290 provenant de partenaires directement contactés
- > 90 provenant d'autres personnes ou institutions

Sur les 290 réponses, 251 proviennent du milieu scolaire (adresse e-mail edufr) et 129 d'adresses externes. Une seule réponse nominative a pu être soumise avec une adresse edufr.

Le tableau ci-dessous répertorie les partenaires contactés qui ont répondu :

Les commissions d'écoles : Gambach, Ste-Croix et St-Michel

Les directions des collèges fribourgeois : Gambach, Ste-Croix et St-Michel

Les associations du personnel : AFPESS

Les Services de l'école obligatoire : SEEnOF et DOA

L'Université : Rectorat et plusieurs messages venant de 8 départements¹

Le Service du sport (SSpo)

Les associations de parents d'élèves : association des parents alémaniques des Collèges de Gambach, Ste-Croix et St-Michel et l'association des parents francophones du Collège Ste-Croix

Les conférences de branches : 74 conférences de branches des gymnases fribourgeois

Les conseils des élèves : conseil des élèves des Collèges Ste-Croix et St-Michel

Les enseignant-e-s : 175 enseignant-e-s avec des réponses individuelles

Autres : 90 autres messages, dont 85 émanant de personnes individuelles et 5 de groupes :

- > Association suisse des professeurs de français
- > Service de la statistique de la donnée
- > VSPM-SPES-SIFS Verband der Schweizerischen Philosophielehrer:innen an Mittelschulen (VSPM)
- > Enseignants de physique GYB
- > Verband Schweizerischer Geografielehrpersonen

¹ Messages de professeurs, d'autres messages avec entête de l'Université sont classés sous le groupe « Autres ».

2.2 Autres retours

2.2.1 Lettres (messages écrits)

Bien que cela n'ait pas été prévu dans la procédure de consultation, des partenaires ainsi que des personnes ou des groupes externes ont fait parvenir leur avis par courrier adressé au service. Certains l'ont fait afin de compléter les réponses fournies dans le questionnaire. La liste de ces expéditeurs figure en annexe du présent rapport. Toutes les lettres ont été anonymisées et sont disponibles avec le présent rapport, tout comme le tableau EXCEL contenant les résultats individuels de l'enquête.

2.2.2 Propositions de grilles horaires

Au total, sept grilles horaires ont été reçues. Elles proviennent de différents partenaires consultés : une des directions d'écoles, une des associations professionnelles, trois d'enseignants et deux d'autres parties prenantes. Elles seront soumises au groupe de pilotage pour évaluation.

2.3 Principes d'évaluation

La structure du présent rapport s'appuie sur les documents de consultation. Les différents thèmes sont abordés dans l'ordre du questionnaire. Le chapitre 4 présente les résultats des 23 questions individuellement. Pour chaque question, l'évaluation commence par les partenaires de consultation directement contactés, d'abord en interne, puis en externe, et se termine par les réponses individuelles. Les partenaires de consultation qui n'ont pas été contactés directement sont regroupés sous la rubrique « Autres ». Les résultats sont ventilés par groupe afin de permettre au groupe de pilotage de procéder à une analyse ciblée et différenciée.

Les commentaires reçus par courrier ont été intégrés dans les réponses aux questions ouvertes.

Le questionnaire comprend à la fois des questions fermées et des questions ouvertes.

- ✓ Les réponses aux questions fermées sont présentées sous forme de chiffres. Ces résultats peuvent être reproduits assez facilement. La pertinence de ces résultats purement quantitatifs est toutefois limitée. Elle ne peut donc être réellement évaluée qu'à l'aide de l'analyse qualitative des questions ouvertes correspondantes. Le résultat est encore faussé par le fait que les réponses reçues par courrier ne sont pas incluses dans l'enquête quantitative. Elles ont été prises en compte dans l'analyse des questions qualitatives.
- ✓ Les réponses aux questions ouvertes sont analysées selon les catégories de partenaires ayant participé à la consultation. Les thèmes et arguments essentiels y sont recensés. Les contributions des enseignants et enseignantes ne sont prises en compte que lorsqu'elles n'ont pas déjà été intégrées dans les prises de position des conférences de branche. Les réponses classées dans la catégorie « Autres » sont considérées dans la mesure où elles apportent des éléments nouveaux.

Pour une vue détaillée de toutes les réponses, veuillez vous référer au document Excel en annexe, qui reprend les réponses anonymisées du questionnaire. Un document supplémentaire contient toutes les lettres et toutes les grilles horaires reçues par la Direction. L'ordre des documents correspond à la liste publiée des partenaires de consultation. Ces documents ont également été publiés sans les noms des personnes afin de protéger leur anonymat.

3 Aperçu général de la consultation et compte-rendu des résultats

3.1 Aperçu général

La grille horaire constitue un élément essentiel pour atteindre les objectifs de formation définis dans le plan d'études. En tant qu'instrument opérationnel, elle doit tenir compte à la fois des prescriptions, des attentes et des impératifs du droit supérieur, mais également des possibilités, des expériences et des besoins issus du terrain. Lors de la mise à jour de la grille horaire, il est donc nécessaire de considérer ces attentes variées, à la fois globales, abstraites et concrètes. Cette approche doit également guider l'analyse et l'interprétation des réponses recueillies dans le cadre de la consultation.

Avec le projet Matu2027, le canton de Fribourg poursuit une double ambition : il entend non seulement mettre en œuvre les prescriptions fédérales et intercantonales – à savoir le règlement sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale et le plan d'études cadre –, mais aussi saisir cette opportunité pour doter les collèges fribourgeois d'un profil distinctif qui reflète leurs spécificités. Dans son mandat du 14 juillet 2023, la Conseillère d'État Sylvie Bonvin-Sansonnens identifie deux axes de développement prioritaires : le renforcement des compétences transversales et la promotion du bilinguisme. Elle souligne la nécessité de redéfinir le rôle de l'enseignement trans- et interdisciplinaire, sans perdre de vue une formation disciplinaire de haute qualité. L'objectif est de préparer les jeunes à penser et agir avec assurance dans un monde qui ne se structure pas selon les disciplines scolaires. Ainsi, dans la formation gymnasiale, une attention particulière doit être portée au traitement des thèmes transversaux et au développement des compétences transversales. Cela implique la mise en place de conditions-cadres structurelles et organisationnelles adaptées pour soutenir ces évolutions.

Dans le cadre du projet Matu2027, quarante enseignants et enseignantes représentant l'ensemble des disciplines et des collèges du canton ont élaboré un rapport d'impulsion définissant les idées directrices et l'orientation future de la maturité fribourgeoise. Publié au printemps 2025, ce rapport présente des approches pédagogiques innovantes, des cadres théoriques ainsi que des exemples concrets illustrant la mise en œuvre possible des propositions formulées. Sur la base de ces travaux préliminaires, fortement ancrés dans la pratique, le groupe de pilotage du projet Matu2027 a défini plusieurs paramètres clés pour la mise en œuvre. Parmi ceux-ci figurent notamment le renforcement de l'apprentissage autonome des élèves, la valorisation des formats d'enseignement et d'apprentissage interdisciplinaires et transdisciplinaires, l'intention que le travail interdisciplinaire représente au moins 5 % du temps d'enseignement total, la remise du travail de maturité en 4^e année ou l'organisation de l'option complémentaire par thème et par semestre. Ces orientations ont un impact direct sur la grille horaire, qui doit être conçue de manière à intégrer ces exigences et à permettre leur mise en œuvre cohérente dans l'ensemble des collèges fribourgeois.

Au-delà des questions isolées, les réponses à la consultation donnent une image hétérogène et souvent contradictoire. Les prises de position montrent notamment que pour beaucoup, les objectifs généraux du projet Matu2027 sont nettement moins importants que la référence à une discipline particulière ou aux acquis existants. Cela était certes prévisible, mais rend difficile l'évaluation des résultats de la consultation : la grande diversité des acteurs participants a donné lieu à un large éventail d'avis particuliers et contradictoires, qui doivent désormais être exploités de la manière la plus profitable et la plus pragmatique possible, tant en ce qui concerne la grille horaire que la mise en œuvre du projet dans les écoles.

Des tendances se dégagent toutefois de cet ensemble :

-
- > En ce qui concerne le renforcement de certaines disciplines ou groupes de disciplines – en particulier dans le domaine MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique) –, il apparaît pertinent non seulement d'augmenter la dotation horaire, mais également de développer des offres spécifiques destinées à certains groupes d'élèves. Cela signifie que l'objectif ne consiste pas uniquement à consolider les disciplines en tant que telles, mais aussi à soutenir de manière ciblée les élèves qui souhaitent aller plus loin dans certains domaines.
 - > Plusieurs retours soulignent également que les retours spécifiques issus des domaines scientifiques ne doivent pas être les seules à être prises en considération, mais qu'il faut également considérer ceux provenant d'autres filières qui mettent l'accent sur la nécessité de compétences transversales telles que le multilinguisme, la résolution créative de problèmes et la pensée transversale et interdisciplinaire. Ces compétences sont en parfaite cohérence avec les objectifs du projet Matu2027, qui ne doivent en aucun cas être affaiblis ou relativisés par une consultation de ce type.
 - > Le déséquilibre persistant entre les différents domaines disciplinaires est apprécié de manière contrastée. Pour certains, la proposition de nouvelle grille horaire affaiblit le profil fribourgeois actuel, qui accorde une place importante aux langues et à la philosophie. Pour d'autres, les branches MINT ne sont toujours pas suffisamment renforcées. Dans le domaine des sciences humaines et sociales, des ajustements sont attendus, qu'il s'agisse du maintien de la dotation horaire de la philosophie ou du renforcement de celle de la géographie.
 - > De nombreux commentaires soulignent que le bilinguisme est une valeur fondamentale du canton de Fribourg et qu'il doit être renforcé de manière ciblée dans la formation. Dans ce sens, l'extension de l'enseignement par immersion est explicitement reconnue et soutenue, en parfaite cohérence avec les objectifs du projet.
 - > Enfin, les contributions qui apportent des indications permettant de mieux organiser de nouvelles structures et solutions éventuelles se révèlent particulièrement utiles. Dans l'ensemble, cependant, les problèmes perçus dominent largement par rapport aux propositions de solutions concrètes. Alors que le projet Matu2027 va, à certains égards, au-delà des directives de la CDIP, de nombreux retours témoignent d'une tendance à freiner ces propositions de développement plus ambitieux, et critiquent parfois même les exigences intercantionales.

Ce constat met en évidence que les décisions à venir ne peuvent pas être directement déduites de l'ensemble, pourtant soigneusement structuré, des réponses fournies lors de la consultation. Ces contributions – dont la diversité et parfois la divergence témoignent de l'engagement des différents acteurs – constituent toutefois une base précieuse pour la suite des travaux. Elles feront l'objet d'un examen approfondi visant à déterminer dans quelle mesure elles permettent de soutenir les objectifs définis du projet. Cet examen portera également sur la pertinence actuelle de ces objectifs, afin de vérifier s'ils répondent toujours de manière adéquate aux besoins identifiés, comme cela semblait être le cas il y a deux ans.

3.2 Compte-rendu des résultats

Principes de la grille horaire (questions 1-5):

La part d'enseignement consacrée à l'interdisciplinarité prévue dans l'horaire Matu2027 est jugée appropriée, mais plutôt trop élevée par les conférences de branches et les enseignants. Le nombre de 137 leçons au total (34,25 leçons en moyenne par an) est jugé adéquat, sauf par les deux conseils d'élèves qui se sont exprimés. Une dotation minimale de quatre leçons hebdomadaires pour une discipline fondamentale est soutenue, mais avec une proportion importante d'abstentions. Le degré d'autonomie des écoles dans l'organisation des journées de projet est jugé approprié, sauf par les deux conseils d'élèves qui se sont exprimés (réponses quantitatives).

Il existe un désaccord concernant les dotations horaires proposées pour les différents domaines d'enseignement. Le renforcement des branches MINT est critiqué comme étant insuffisant. La suppression des cours de langues est fortement critiquée.

Les modalités et le contenu du projet interdisciplinaire semblent encore flous.

L'importance de la philosophie pour la pensée critique est soulignée.

Le renforcement de l'autonomie des écoles est soutenu.

Le principe de 4 heures au minimum par branche fondamentale est jugé trop rigide par certains, car il n'est pas imposé par le RRM.

Domaine des langues (questions 6-7):

La réduction dans le domaine des langues au profit des domaines arts et MINT (renforcement de l'informatique et/ou des sciences naturelles) est généralement rejetée (réponse quantitative).

L'importance centrale des langues est soulignée (compétences de base, moyen d'accès à d'autres disciplines, aptitude aux études, intelligence artificielle, dimension culturelle, pas d'OS ou de renforcement, bilinguisme). Si des réductions d'heures de cours sont inévitables, elles devraient plutôt concerner la deuxième année d'enseignement.

Le renforcement des branches MINT est approuvé, mais plutôt compensé par une diminution en sciences humaines et sociales, car ces branches sont bien dotées par rapport aux exigences du RRM.

L'introduction d'une troisième langue pour la première année d'enseignement est considérée comme problématique, car le latin et l'italien sont ainsi en concurrence avec l'anglais. Le choix d'une OS dans le domaine des langues provoquerait un changement de la L3 en deuxième année, ce qui impliquerait le rattrapage d'une année d'enseignement manquée.

Les langues anciennes souhaitent conserver le modèle actuel.

L'enseignement par immersion est soutenu.

Domaine des branches MINT (questions 8-10):

L'offre élargie en informatique, biologie, chimie et physique a tendance à être soutenue. En ce qui concerne les mathématiques renforcées, c'est la variante 2 qui est préférée. (réponses quantitatives)

Le renforcement des disciplines MINT est soutenu de manière générale, mais il est particulièrement recommandé pour les élèves qui choisissent des études scientifiques à l'ETH/EPFL ou dans les universités. En comparaison intercantonale, notamment avec la Suisse alémanique, la part de ces branches reste faible.

Un programme de renforcement MINT plus ambitieux et mieux structuré est également demandé. Des compétences disciplinaires renforcées sont importantes pour les études à l'ETH et à l'EPFL.

Cependant, certains font valoir qu'un renforcement des MINT peut déjà être réalisé aujourd'hui par le biais d'une OS et d'une OC. Les branches MINT devraient également être davantage intégrées dans le domaine de l'interdisciplinarité.

Les distinctions entre OS, OC et MINT en général ne sont pas bien comprises. La question est posée de savoir pourquoi la géographie ou les mathématiques ne sont pas également répertoriées dans la catégorie MINT en général. Les MINT pourraient également être renforcées par une science sociale consacrée aux sciences du mouvement et du sport. La question est posée de savoir si suffisamment de laboratoires seront disponibles.

Les arguments avancés contre le choix d'une discipline MINT pour une seule année sont les suivants : impossibilité d'approfondir les connaissances et problèmes d'organisation et d'horaire.

La physique devrait rester obligatoire pour tous jusqu'à la 4^e année, car, tout comme les mathématiques, elle est une branche fondamentale pour les études scientifiques, la médecine et l'ingénierie. Risque que les filles abandonnent cette branche.

La variante 2 en mathématiques est préférée. De manière générale, la satisfaction à l'égard de la réglementation actuelle est grande. La variante 1 offre aux élèves qui ne développent leur intérêt pour les disciplines scientifiques qu'au cours de leur formation gymnasiale la possibilité de se consacrer intensivement aux mathématiques pendant les 3^e et 4^e années.

Domaine des sciences humaines et sociales (questions 11 – 12)

La nouvelle répartition des cours hebdomadaires dans le domaine des sciences humaines et sociales est plutôt rejetée (réponse quantitative).

Différentes tendances se dessinent. Pour certains, les sciences humaines et sociales devraient être renforcées, car aucune OS n'est proposée à l'exception de l'économie et du droit. Pour d'autres, elles ont un poids trop important par rapport aux MINT.

La suppression d'un cours de philosophie n'est particulièrement pas soutenue par les conférences de langues et des sciences humaines et sociales. D'autres conférences de branche considèrent que la philosophie et les sciences des religions continuent de bénéficier d'un nombre de cours trop élevé.

Les géographes, en particulier, estiment que leur discipline est trop peu prise en compte. Le plan d'étude cadre attribue à la géographie un rôle central dans le thème de la durabilité. En comparaison intercantonale, la géographie continue d'avoir moins d'heures de cours et n'est pas une OS.

L'augmentation d'une heure de cours en économie et droit est remise en question par certaines autres disciplines. Le principe de 4 heures au moins pour les disciplines fondamentales n'est pas imposé par la CDIP. Parallèlement, il existe également une OS économie et droit.

L'offre inchangée en histoire fait l'objet de peu de commentaires.

La suppression de l'OC Pédagogie/Psychologie au profit de branches interdisciplinaires suscite des inquiétudes. Une éventuelle inégalité de traitement à l'université est soulignée, car d'autres cantons proposent une OS PPP.

Domaine des arts (questions 13 – 15)

La nouvelle structuration du domaine artistique est plutôt soutenue. Il n'y a pas de réponse claire à la question de savoir si une discipline artistique doit être enseignée obligatoirement dans la langue partenaire (réponses quantitatives).

Une offre artistique plus large en première année est soutenue, car elle permet de choisir en connaissance de cause la discipline pour la deuxième année. Par contre, certains relèvent que les groupes d'enseignement seront ainsi plus importants, ce qui peut poser des problèmes pour les travaux pratiques.

Il est également proposé de ne pas augmenter le nombre d'heures en arts en première année, mais d'intégrer l'art dans des journées consacrées à des projets ou d'introduire une nouvelle branche intitulée « histoire de l'art et de la musique » afin de permettre une approche plus intellectuelle et de renforcer les compétences transversales.

L'enseignement par immersion dans le domaine des arts est généralement plutôt soutenu. Certains ne considèrent pas la musique et les arts plastiques comme des disciplines idéales, car ils sont axés sur la pratique et requièrent un vocabulaire spécifique. Il est également souligné qu'un cours d'immersion ne peut remplacer un cours de langue. Des questions d'ordre organisationnel se posent également.

Domaine de l'organisation des branches à options (questions 16 – 21)

La majeure partie des avis s'exprime contre la diminution de la dotation horaire des OS, même compensée par 5 journée de projets et pour le maintien de la liste des options spécifiques, sans modifier l'appellation PAM (physique et application des mathématiques). La situation est plus partagée concernant la nouvelle organisation des OC. Le calendrier du TM est controversé.

La diminution de la dotation d'autres disciplines, notamment de la philosophie ou de l'histoire, est proposée comme solution alternative à la diminution des OS pour augmenter la proportion de l'enseignement des arts (exigence du RRM). Une augmentation plus faible de la dotation en arts est aussi suggérée. La répartition des heures d'OS est critiquée.

Les craintes exprimées à l'égard des nouvelles OC sont le risque de superficialité provoqué par des cours sur un semestre et la perte de l'option complémentaire psychologie-pédagogie.

La fin du TM en 4^e année fait surtout craindre une augmentation du stress des élèves durant cette année-là, mais permettrait de profiter des compétences acquises par les élèves dans différentes branches et serait justifiée par le rôle de travail final que joue le TM.

Domaine du sport et de la branche cantonale (questions 22 – 23)

Le déplacement des heures de SR en 3^e année est bien soutenu. L'importance du sport est souvent soulignée.

Le lien entre la philosophie et les sciences des religions est relevé, soulignant l'importance de la dotation horaire de ces branches. Des craintes pour le personnel de sciences des religions sont souvent exprimées en raison de la perte momentanée d'heures.

4 Retour sur les différentes questions

4.1 Question 1

Comment évaluez-vous la part des cours consacrée à l'interdisciplinarité dans l'horaire Matu2027 ?

Les commissions d'écoles	Approprié
Les directions des collèges fribourgeois	Approprié
Les associations du personnel	Approprié
Les services de l'enseignement obligatoire (SEnOF/DOA)	Approprié
Le Service du sport	Approprié
L'Université de Fribourg	Insuffisant: 1, Approprié: 4, Trop élevé: 2, Pas de réponse: 6
Le Conservatoire de Fribourg	Approprié
Les associations de parents	1x Approprié, 1x Trop élevé
Les conférences de branches	Insuffisant: 7, Approprié: 36, Trop élevé: 23, Pas de réponse: 12
Les commissions des élèves	Insuffisant
Le personnel enseignant	Insuffisant: 13, Approprié: 61, Trop élevé: 78, Pas de réponse: 23
Autres	Insuffisant: 20, Approprié: 40, Trop élevé: 20, Pas de réponse: 17

Synthèse :

Insuffisant: 42

Approprié: 156

Trop élevé: 124

Pas de réponse: 58

4.2 Question 2

Comment évaluez-vous les 137 leçons enseignées au total (en moyenne 34,25 leçons/an) ?

Les commissions d'écoles	Approprié
Les directions des collèges fribourgeois	Approprié
Les associations du personnel	Approprié
Les services de l'enseignement obligatoire (SEnOF/DOA)	Approprié
Le Service du sport	Approprié
L'Université de Fribourg	Insuffisant: 3, Approprié: 5, Trop élevé: 0, Pas de réponse: 5
Le Conservatoire de Fribourg	Approprié
Les associations de parents	Approprié
Les conférences de branches	Insuffisant: 8, Approprié: 55, Trop élevé: 3, Pas de réponse: 12
Les commissions des élèves	Trop élevé
Le personnel enseignant	Insuffisant: 41, Approprié: 97, Trop élevé: 15, Pas de réponse: 22

Les commissions d'écoles	Approprié
Autres	Insuffisant: 15, Approprié: 52, Trop élevé: 14 , Pas de réponse: 16

Synthèse :

Insuffisant: 67
Approprié: 225
Trop élevé: 33
Pas de réponse: 55

4.3 Question 3

Êtes-vous d'accord pour que quatre leçons hebdomadaires soient fixées pour une branche fondamentale ?

Les commissions d'écoles	
Les directions des collèges fribourgeois	2x oui, 1x Pas de réponse
Les associations du personnel	Non
Les services de l'enseignement obligatoire (SEnOF/DOA)	Oui
Le Service du sport	Non
L'Université de Fribourg	Oui: 4, Non : 3, Pas de réponse: 6
Le Conservatoire de Fribourg	Oui
Les associations de parents	Oui
Les conférences de branches	Oui 37, Non 18, Pas de réponse 23
Les commissions des élèves	Pas de réponse
Le personnel enseignant	Oui: 72 , Non : 42 , Pas de réponse: 61
Autres	Oui: 62, Non : 20, Pas de réponse: 15

Synthèse :

Oui : 188
Non : 85
Pas de réponse: 107

4.4 Question 4

Comment évaluez-vous le degré d'autonomie des écoles dans l'organisation des journées consacrées aux projets ?

Les commissions d'écoles	Approprié
Les directions des collèges fribourgeois	2x Approprié, 1x Insuffisant
Les associations du personnel	Approprié
Les services de l'enseignement obligatoire (SEnOF/DOA)	Approprié
Le Service du sport	Approprié
L'Université de Fribourg	Insuffisant: 1, Approprié: 7, Trop élevé: 0 , Pas de réponse: 5
Le Conservatoire de Fribourg	Approprié
Les associations de parents	Approprié
Les conférences de branches	Insuffisant: 39, Approprié: 98 , Trop élevé: 8, Pas de réponse: 30

Les commissions d'écoles	Approprié
Les commissions des élèves	Insuffisant
Le personnel enseignant	Insuffisant: 6, Approprié: 7, Trop élevé: 2, Pas de réponse: 2
Autres	Insuffisant: 10, Approprié: 50, Trop élevé: 13, Pas de réponse: 24

Synthèse :

Insuffisant: 67
Approprié: 213
Trop élevé: 23
Pas de réponse: 77

4.5 Question 5

Avez-vous d'autres remarques concernant les principes qui ont été pris en compte lors de l'élaboration de la grille horaire Matu2027 ?

Partenaires internes consultés par écrit

Les commissions d'écoles saluent l'autonomie accrue des écoles. La flexibilité doit être maintenue et ne pas être trop liée à des principes.

Les directions des collèges fribourgeois : les proviseur-e-s d'une école considèrent que le renforcement des branches MINT est insuffisant, notamment en raison de la place accordée à la philosophie et aux sciences religieuses. D'autres membres de directions d'école soulignent que les leçons sont réparties de manière quelque peu inégale (par exemple, 12 leçons MINT en 2e année) et que l'interdisciplinarité n'est pas suffisamment reflétée dans la grille horaire. Le renforcement de l'autonomie des écoles est salué.

Associations du personnel : L'AFPESS est critique à l'égard des propositions qui nuisent à la situation professionnelle de certains collègues ou à certaines branches sans que cela soit justifié sur le plan scientifique. Le SSP constate une mise en œuvre strictement mécanique des directives nationales et moins de réflexions pédagogiques constructives.

Les associations de parents d'élèves : Le renforcement de la part des branches MINT est apprécié.

Les conférences de branches

Interdisciplinarité

Les journées thématiques actuelles sont jugées satisfaisantes (Conférence de branche francophone langues anciennes Collège Sainte-Croix en partenariat avec la conférence de branche germanophone), (Conférence de branche langues anciennes (en collaboration avec la section francophone) CSCR)

Le minimum légal de 3 % est considéré comme approprié, le seuil de 5 % plutôt ambitieux (groupe de maths du CSUD), (groupe de physique/Physik du Collège St. Michel), (groupe de Mathématiques, CSUD), (groupe de branche Informatique / Fachschaft Informatik, GCAM), (groupe de physique/Physik du Collège St. Michel). L'interdisciplinarité devrait plutôt être encouragée dans l'enseignement des branches, dans le cadre d'une collaboration visant un objectif commun (groupe de physique/Physik du CSMI).

Les modalités de mise en œuvre semblent encore très vagues (contenu, évaluation, responsabilités, financement, charge de travail pour les enseignants, infrastructure) (enseignants de biologie, CSUD), (branche WIRE/ECDR, CSCR), (branche histoire Collège du Sud).

Il est souligné que la mise en œuvre de l'interdisciplinarité n'est possible qu'avec de solides connaissances spécialisées (Conférence cantonale /sciences des religions).

Répartition par domaine d'enseignement

Il existe toujours un déséquilibre entre les domaines. Le domaine MINT n'a été que légèrement renforcé, les modifications proposées ont plutôt tendance à l'affaiblir (suppression de la physique, variantes en mathématiques, domaine optionnel MINT) (groupe de Branche Physique CGAM), (conférence de branche Chimie / Chemie, CSCR), (branche de physique, Collège Sainte-Croix), (groupe de physique/Physik du CSMI), (conférence de branche de biologie, CSCR).

La règle des 4 leçons pour les branches fondamentales n'est pas comprise sur le plan pédagogique et structurel. Elle réduit la flexibilité dans l'organisation de l'emploi du temps (conférence de branche de philosophie, CSCR)), (groupe de branche italien). Pourquoi les pourcentages ne tiennent-ils pas compte des possibilités d'approfondissement via l'option spécifique ? (groupe de français L1 CGAM).

Autonomie

Il est positif que les écoles bénéficient d'une plus grande autonomie (conférence de branche d'histoire St-Michel). Les écoles doivent également bénéficier d'une plus grande autonomie financière pour l'organisation des journées de projet (groupe d'anglais, CSCR), (conférence de branche d'allemand L2, CSCR), (conférence de branche d'allemand langue maternelle, CSCR). Une autonomie scolaire excessive (ex. OC) ne devrait pas avoir d'impact négatif sur les enseignants qui enseignent dans deux ou plusieurs écoles (groupe OS Espagnol).

Partenaires externes consultés par écrit

L'université de Fribourg

Langues : la réduction du nombre de cours de langues est vivement critiquée, car elle compromet les compétences linguistiques nécessaires aux études et à la vie professionnelle et n'est pas suffisamment justifiée (rectorat, université de Fribourg), (chaire de droit privé)

Philosophie et psychologie/pédagogie : la philosophie est considérée comme essentielle à la pensée critique à l'ère de l'IA. De même, l'importance de la psychologie/pédagogie est soulignée, notamment au regard des défis sociaux et psychologiques. (Département de psychologie).

MINT : par rapport aux autres domaines, les branches MINT ne bénéficient pas d'un nombre d'heures suffisant pour répondre à leur importance croissante pour la réussite des études (Rectorat Université de Fribourg), (Faculté des sciences et de médecine, Section Sciences, Département Mathématiques)

Éducation civique et histoire : la compétence transversale requise « éducation civique » n'est guère prise en compte, bien qu'elle soit importante pour l'histoire. Le manque d'importance accordée à l'histoire, qui enseigne des compétences fondamentales en analyse et en rédaction, est critiqué (Département d'histoire).

Flexibilité de l'emploi du temps : le principe de 4 heures par branche fondamentale est jugé trop rigide. Une plus grande flexibilité et une augmentation du nombre total d'heures sont demandées afin de répondre aux multiples exigences. (Département de philologie classique).

Les Services de l'enseignement obligatoire (SEnOF/DOA)

Non seulement l'interdisciplinarité, mais aussi la transdisciplinarité seraient intéressantes.

Autres

Répartition inégale entre les domaines d'enseignement par rapport aux directives nationales. D'autres cantons ont une répartition plus équilibrée entre les langues et les MINT. Un apprentissage continu exige avant tout des structures de connaissances et des compétences solides dans les différents domaines. Des connaissances approfondies dans les branches MINT sont une condition sine qua non pour de nombreuses filières à l'EPFL, à l'ETH ou dans les universités cantonales. (École polytechnique fédérale de Zurich (ETH), département de mathématiques, et École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), département de physique.)

La suppression des cours de langue va à l'encontre de la logique du nouveau plan d'études cadre, car les compétences de base dans la langue première et les mathématiques doivent être renforcées. Les compétences en L1 constituent le socle de la réussite scolaire et de la capacité d'analyse, d'expression et de réflexion critique. La réduction du nombre de cours en L1 et L2 affaiblit symboliquement et concrètement la place des langues (Association suisse des professeurs de français (ASPF)).

4.6 Question 6

Êtes-vous favorable à la réduction du nombre d'heures consacrées aux langues au profit des arts et des sciences (renforcement de l'informatique et/ou des sciences naturelles) ?

Les commissions d'écoles	Oui et non à parts égales
Les directions des collèges fribourgeois	1x oui et 2x Pas de réponse
Les associations du personnel	Pas de réponse
Les services de l'enseignement obligatoire (SEnOF/DOA)	Oui
Le Service du sport	Pas de réponse
L'Université de Fribourg	Oui: 1, Non: 9, Pas de réponse: 3
Le Conservatoire de Fribourg	Pas de réponse
Les associations de parents	Oui
Les conférences de branches	Oui: 22, Non: 34, Pas de réponse: 22
Les commissions des élèves	Non
Le personnel enseignant	Oui: 47, Non: 79, Pas de réponse: 49
Autres	Oui: 34, Non: 50, Pas de réponse: 13

Synthèse :

Oui: 111

Non: 177

Pas de réponse: 92

4.7 Question 7

Avez-vous d'autres remarques concernant les langues ?

Partenaires internes consultés par écrit :

Les commissions d'écoles des écoles du secondaire 2 : les langues doivent conserver leur importance. Une réduction des cours de langues ne serait acceptable que dans une mesure limitée (une à deux leçons au maximum). Il faut éviter toute diminution pendant la dernière année scolaire.

Les directions des collèges fribourgeois : les membres d'une direction d'école soulignent que l'équilibre entre les disciplines ne doit pas se faire au détriment de la langue d'enseignement. D'autres souhaitent que des mesures supplémentaires soient prises pour maintenir le niveau dans la langue partenaire (enseignement par immersion, échanges linguistiques). Une autre encore estime que deux leçons dans la langue 3 en 4^e année sont insuffisantes.

Les associations du personnel : AFPESS : « La diminution du nombre d'heures de langue est regrettée par toutes les associations concernées. La VFM partage ces préoccupations et demande que les commentaires des différentes disciplines soient pris en compte au moment de la diminution. En ce qui concerne la langue d'enseignement, nous soulignons la situation paradoxale qui consiste, d'une part, à élargir les tâches de la discipline dans le plan d'études cadre (p. ex. compétences de base) et, d'autre part, à réduire le nombre d'heures. La VFM suggère de compenser ces réductions par des journées de projet rémunérées de manière appropriée en vue du travail de maturité (voir question 20). Pour L2 et L3, la VFM recommande une approche différenciée. Alors que la langue partenaire pose les bases du développement du bilinguisme au cours de la première année d'études, la branche anglais, avec trois heures au cours de la quatrième année, prépare au rôle important de cette langue dans le fonctionnement actuel de l'université. Le choix de la troisième langue avant même l'entrée au collège est clairement rejeté par les départements concernés, car cela conduit à une inégalité de traitement entre les différentes offres lors du choix des branches principales (le principe du choix éclairé n'est pas respecté). Une langue ne peut pas être choisie à la fois comme branche fondamentale et comme branche principale, ce qui touche en particulier l'italien et l'anglais. Par exemple, un élève choisit l'anglais en première année, puis l'anglais comme branche principale en deuxième année et devrait donc commencer le cours d'italien L3 avec un an de retard. Cette réglementation est également contre-productive pour les langues anciennes, car la coexistence du latin et de l'anglais en première année d'études est présentée comme un argument convaincant contre le non-choix du latin à l'entrée au gymnase. Selon les informations fournies par les enseignants concernés, l'inscription anticipée mettrait sérieusement en péril les langues anciennes au gymnase !

SSP : « La suppression de trois heures de langue en quatrième année – une en français, une en allemand et une dans une troisième langue – constitue une grave détérioration de la formation gymnasiale. Les compétences linguistiques constituent la base de l'analyse, de l'écriture, de l'argumentation et de la réussite dans toutes les branches. Elles sont également déterminantes pour le passage aux études supérieures, en particulier dans un canton officiellement bilingue comme Fribourg. Cette réduction touchera de manière disproportionnée les élèves qui n'ont pas accès à un soutien extrascolaire, renforçant ainsi les inégalités. Les branches littéraires et linguistiques risquent également de perdre de leur importance et de leur cohérence. »

Les associations de parents d'élèves : « L'immersion linguistique est une bonne chose. Il serait souhaitable de mélanger autant que possible les élèves allemands et français dans les classes et de leur dispenser un enseignement interactif. »

Les conférences de branches

Les langues sont considérées comme une compétence clé pour les études et la vie professionnelle (compréhension de textes et d'exercices, structuration de la pensée, capacité d'analyse, expression, développement de l'esprit critique). La langue est le vecteur de toutes les autres branches et une réduction des cours peut compromettre la préparation à l'université (groupe de français L1, Collège du Sud), (conférence de branche d'allemand langue maternelle du CSMI) (conférence de branche d'allemand L2, CSCR) (conférence de branche d'allemand L2 du CSMI) (conférence de français L1 du Collège Sainte-Croix) (Conférence de branche d'Allemand L2 Collège du Sud), (Conférence de branche d'Histoire St-Michel) (branche histoire Collège du Sud), (Conférence cantonale /sciences des religions), (branche « économie & droit », CSMI). Il est regrettable que les langues perdent des heures au détriment des arts (Conférence de branche Informatique FR/DE, CSMI). Le nombre de cours de langues devrait être équilibré sur les quatre années (conférence de branche de sciences des religions, Heilig Kreuz). Si une réduction des cours de langues est inévitable, nous proposons plutôt une réduction en deuxième année (Conférence de

branche de philosophie, CSMI), (Association des enseignant-e-s de philosophie du S2 du canton de Fribourg).

Avec l'intelligence artificielle, il devient difficile de s'exercer à la maison (Français Langue 2, Collège Gambach), (Conférence de branche d'anglais Collège Saint-Michel). Les enseignants de langues réfléchissent de manière critique à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans l'enseignement. (conférence de branche d'allemand langue maternelle Collège Saint-Michel).

Le bilinguisme est considéré comme une valeur centrale pour le canton de Fribourg, car il favorise la cohésion sociale et présente des avantages économiques (Français Langue 2, Collège Gambach), (conférence de branche d'allemand L2 du CSMI).

Le renforcement des branches MINT est approuvé, mais il est refusé que cela se fasse au détriment des branches linguistiques. Au lieu de cela, une réduction dans les sciences sociales (philosophie et sciences religieuses) est également proposée (Enseignants de Biologie, CSUD). Le domaine MINT est encore fortement sous-doté par rapport aux langues. Cela peut s'expliquer par des raisons historiques, mais aujourd'hui, cela soulève des questions (Groupe de Branche Physique CGAM). Les cours pourraient être compensés par des heures d'art ou d'informatique (Chimie, CSUD). Il existe toujours un déséquilibre entre les langues et les sciences sociales (Groupe de branche Informatique / Fachschaft Informatik, GCAM).

La réduction proposée en L1 menace la littérature en tant que partie intégrante de la formation linguistique, ce qui affaiblit une dimension culturelle et intellectuelle centrale. (Allemand langue maternelle, allemand langue étrangère, Kollegium Gambach), (Conférence de branche de philosophie, CSCR). En mathématiques, les élèves se voient proposer une « formation plus » ou une branche principale (maths plus, branche principale PAM). La branche allemand langue maternelle est en revanche négligée. Dans un souci d'égalité de traitement entre les deux branches principales, il faudrait proposer une branche « allemand plus » ou une branche principale « allemand ». Cette inégalité de traitement est d'autant plus incompréhensible que l'augmentation du nombre d'heures dans la branche économie et droit est justifiée par l'argument de l'égalité de traitement des branches fondamentales (conférence de branche d'allemand langue maternelle du CSMI). Il manque une branche L1 renforcée, comme pour les mathématiques (Groupe Histoire/Geschichte, CGAM), (Association des enseignant-e-s de philosophie du S2 du canton de Fribourg). Une diminution est possible, car les cours devraient se concentrer sur les compétences de base (Chimie, CSUD).

Le renforcement des compétences de base est en contradiction avec la réduction du nombre d'heures de cours de L1 (allemand langue maternelle, allemand langue étrangère, collège de Gambach) (conférence de branche d'allemand langue maternelle, collège St. Michael) (département allemand langue maternelle, collège Heilig Kreuz). Comment vérifier que les compétences de base sont encouragées dans les autres branches ? Faut-il pour cela un cahier des charges ? Faut-il une formation continue ? (Conférence de français langue maternelle, CSMI)

Diminution de L2 : contradiction avec l'objectif principal de Matu2027, qui vise à promouvoir le bilinguisme (allemand langue maternelle, allemand langue étrangère, Kollegium Gambach), (Enseignants de Biologie, CSUD). Conduit à une baisse du niveau et rend ainsi plus difficile l'accès aux études universitaires dans la langue partenaire et à la formation des enseignants (Groupe de branche Français Langue 2, St. Croix), (Département de français langue 2, CSMI). Si une leçon dans le domaine de la deuxième langue nationale devait être supprimée, il serait judicieux et important, d'un point de vue didactique, de conserver la quatrième leçon en dernière année afin que les élèves puissent se préparer de manière appropriée à la maturité (Fachschaft ALLEMAND L2, CSCR).

La diminution des heures d'enseignement de la troisième langue au cours de la dernière année scolaire est considérée comme problématique sur le plan pédagogique. (Société des Amis des Langues Anciennes

(SALA)), (Groupe de branche italien, Gambach), (Fachschaft Alte Sprachen en collaboration avec la section francophone, CSCR), (Groupe de branche italien, Collège Ste- Croix). Toutes les études à l'université exigent un bon niveau d'anglais (Groupe d'anglais, CSCR), (Département d'anglais, CSUD), en particulier dans le domaine des sciences naturelles (Enseignants de biologie, CSUD), (Groupe de branche Psychologie-Pédagogie, CGAM). Il serait préférable de ne pas réduire les cours d'anglais en 4e année (ECCR, CGAM). Si une heure doit être supprimée, il vaut mieux le faire en première année plutôt qu'en quatrième (Groupe d'anglais, CSCR). Comme en L2, il faudrait doubler une leçon annuelle si le nombre d'élèves dépasse 20, afin d'offrir davantage de possibilités pour l'oral (Conférence de branche d'anglais Collège Saint-Michel).

L'introduction d'une troisième langue (L3) dès la première année scolaire est jugée problématique sur le plan pédagogique et organisationnel, car elle entraîne une concurrence entre les langues classiques, l'italien et l'anglais, et reporte de fait le choix de l'option spécifique au Cycle d'orientation. Si les élèves qui ont choisi la L3 en première année optent pour cette branche en tant qu'option spécifique, ils doivent choisir une nouvelle L3 en deuxième année. Ils commencent alors l'apprentissage d'une nouvelle langue avec un an de retard, ce qui nuit considérablement à l'égalité des chances. (Société des Amis des Langues Anciennes (SALA)), (Groupe de branche italien, Gambach), (Groupe d'anglais, CSCR), (Conférence de branche d'anglais Collège Saint-Michel), (Fachschaft ALLEMAND L2, CSCR), (Groupe de branche des langues anciennes, csmi). Risque de conséquences négatives pour la maturité bilingue avec l'italien (Groupe de branche italien, Collège Ste-Croix).

Langues anciennes : il est réjouissant de constater que les langues anciennes occupent toujours une place importante dans l'horaire et peuvent être choisies comme branche principale sans que cela se fasse au détriment d'une autre branche (Société des Amis des Langues Anciennes (SALA)), (Conférence de branche francophone langues anciennes Collège Sainte-Croix en partenariat avec la conférence de branche germanophone). Une enquête menée auprès de 44 élèves du cycle d'orientation montre que seuls 4 d'entre eux continueraient à étudier le latin et 2 le grec. C'est pourquoi la situation actuelle doit être maintenue : l'anglais comme troisième langue avec un pont vers le latin de 3 leçons et un allègement d'une leçon d'économie et de droit ou de sciences des religions (Groupe de branche des langues anciennes, csmi).

Nous attendons des autorités scolaires qu'elles encouragent la collaboration entre les enseignants des deux niveaux afin de garantir la circulation de l'information et la continuité de l'enseignement (Société des Amis des Langues Anciennes (SALA)). Le grec comme option spécifique dès la première année, sans allègement de l'horaire, est rejeté. Le système actuel avec le pont grec devrait être maintenu. Afin d'améliorer l'acquisition des connaissances, la répartition des heures devrait être la suivante : 3-3-5-5 (Groupe de branche des langues anciennes, csmi).

Basic English : le dispositif devra être étendu et renforcé (Société des Amis des Langues Anciennes (SALA)).

Le conseil des élèves

La diminution des cours de langues n'est pas soutenue. La baisse du nombre d'heures dans la première langue en 4e année n'est pas souhaitable, car cette année est consacrée à la préparation des examens de maturité. Dans le canton bilingue, les compétences sont déjà faibles aujourd'hui. La baisse du nombre d'heures ne peut pas être compensée par une branche d'immersion. Deux heures hebdomadaires sont insuffisantes pour la L3 (conseil des élèves, Kollegium Heilig Kreuz).

Les enseignants à titre personnel

Les compétences de base pourraient être encouragées dès la première année par le biais d'un cours ciblé.

Les langues sont également encouragées dans toutes les autres branches (compréhension de textes, présentations, discussions, formulations écrites...).

Le fait d'approuver cette question ne signifie pas que l'on s'oppose aux langues, mais que l'on approuve le domaine artistique.

Si la diminution des heures consacrées aux langues est maintenue, la philosophie ne devrait pas être supprimée. Certaines compétences analogues (expression de pensées claires, structuration de la pensée, etc.) sont développées dans cette branche.

Une réduction dans les sciences sociales ou dans les branches cantonales semblerait plus appropriée.

Il est regrettable que les enseignants L2 n'aient pas été consultés afin d'élaborer des solutions innovantes pour le bilinguisme.

On ne sait pas clairement comment l'option de suivre une option complémentaire en anglais ou en italien sera mise en œuvre.

Si les élèves sont obligés de suivre une branche dans la langue partenaire, cela peut s'avérer très difficile pour l'enseignant, car le contenu est difficilement compréhensible. Le niveau du cours risque de baisser. Ne serait-il pas plus judicieux d'obliger les élèves à faire un séjour linguistique de quatre semaines pendant les vacances d'été ?

Le renforcement du bilinguisme est un élément très positif de Matu2027. En ce qui concerne la branche d'immersion, des questions se posent notamment quant à l'évaluation.

Pourquoi les branches linguistiques sont-elles mieux dotées que les sciences naturelles ? Y a-t-il un lien avec le taux de maturité plus élevé des femmes dans le canton de Fribourg ?

Partenaires externes consultés par écrit :

Université de Fribourg

Le changement central dans l'horaire est la réduction des branches linguistiques. Quels sont les objectifs principaux derrière ces changements ? Les compétences en lecture et surtout en écriture doivent répondre à des exigences élevées au niveau universitaire (Département de germanistique).

On attend d'un canton bilingue qu'il investisse davantage dans les langues (Département de philologie classique). Dans un canton bilingue, la maîtrise des langues 1 et 2 est particulièrement importante (Rectorat de l'Université de Fribourg).

Les changements proposés pour L3 menacent la branche italien, ce qui pourrait nuire considérablement à la maturité bilingue avec italien et à la branche principale italien (Faculté des lettres et des sciences humaines Département d'italien), (Rectorat de l'Université de Fribourg). La suppression de la troisième langue en dernière année n'est pas jugée pertinente sur le plan pédagogique, car les examens de maturité sont également préparés cette année-là (Faculté des lettres et des sciences humaines, Département d'italien). Dans de nombreuses disciplines, l'anglais est une langue d'enseignement facultative ou obligatoire et également une langue courante sur le campus universitaire (Faculté des lettres, Département d'anglais). Le choix de l'option spécifique en 2e année implique un changement de langue. La L3 doit être suivie dans une classe où l'enseignement a déjà eu lieu en première année (Faculté des lettres, Département d'anglais).

Langue première : la diminution du nombre d'heures consacrées à la langue première est préoccupante, car la lecture, l'écriture et le développement d'un esprit critique vis-à-vis des textes et des connaissances sont

des compétences indispensables pour les études universitaires. Cela est d'autant plus vrai compte tenu des progrès de l'intelligence artificielle dans le domaine des langues (Rectorat de l'Université de Fribourg). La réduction des cours de langues n'est pas justifiée, car elle reste conforme aux directives fédérales. Les formes d'enseignement des langues (jeux de rôle, écriture créative) prennent beaucoup de temps. À l'ère de l'intelligence artificielle, de nombreux formats d'exercices doivent être réalisés dans des conditions contrôlées en classe. De nouvelles formes de communication médiatiques ont été intégrées dans le plan d'études cadre. Comment les compétences linguistiques pourront-elles être couvertes à l'avenir dans les branches non linguistiques ? Les élèves doués en langues n'ont pas la possibilité de choisir une branche créative comme branche principale (Département de philologie allemande) ? L'apprentissage des langues est important au regard des compétences requises dans la langue maternelle (Département d'histoire). Nous partons du principe que les journées consacrées à des projets ne permettent pas de renforcer les compétences dans la langue maternelle. (Département de philologie classique). La langue n'est pas seulement un moyen de communication, elle établit un lien avec le monde et avec les autres. La langue maternelle reste le principal moyen d'émancipation d'un citoyen dans notre société (Département de français).

Enseignement par immersion : l'intégration de l'enseignement dans d'autres langues (en particulier l'enseignement bilingue) est considérée comme un atout. Cependant, rien ne justifie que cela puisse renforcer la capacité d'expression (Département de philologie allemande). Un enseignement par immersion est proposé pour les branches MINT, car à la Faculté des sciences de l'Université de Fribourg, la première année de formation (bachelor) est bilingue (Rectorat de l'Université de Fribourg).

Autres

La suppression d'une leçon de L1 va à l'encontre de la logique du nouveau plan d'études cadre, qui vise à renforcer les compétences de base dans la langue première. Les compétences linguistiques sont fondamentales pour la réussite scolaire, la capacité d'analyse, l'expression et la pensée critique. La réduction du nombre de leçons en L1 et L2 affaiblit symboliquement et concrètement la place des langues (Association suisse des professeurs de français (ASPF)).

4.8 Question 8

Êtes-vous favorable à un renforcement de l'offre dans les domaines de l'informatique, de la biologie, de la chimie et de la physique ?

Les commissions d'écoles	Oui et non à parts égales
Les directions des collèges fribourgeois	1x oui, 2x Pas de réponse
Les associations du personnel	Oui
Les services de l'enseignement obligatoire (SEnOF/DOA)	Oui
Le Service du sport	Pas de réponse
L'Université de Fribourg	Oui: 3, Non : 8, Pas de réponse: 2
Le Conservatoire de Fribourg	Pas de réponse
Les associations de parents	Oui
Les conférences de branches	Oui: 31, Non : 23, Pas de réponse: 24
Les commissions des élèves	Non
Le personnel enseignant	Oui: 80, Non : 60, Pas de réponse: 35
Autres	Oui: 46, Non : 35, Pas de réponse: 16

Synthèse :

Oui: 169

Non : 130

Pas de réponse: 81

4.9 Question 9

Quelle forme d'organisation préférez-vous pour les cours de mathématiques renforcés ?

Les commissions d'écoles	Oui et non à parts égales
Les directions des collèges fribourgeois	1x Variante et 2x Variante 2
Les associations du personnel	Pas de réponse
Les services de l'enseignement obligatoire (SEnOF/DOA)	Variante 1
Le Service du sport	Pas de réponse
L'Université de Fribourg	Variante 1: 1, Variante 2: 4, Pas de réponse: 8
Le Conservatoire de Fribourg	Pas de réponse
Les associations de parents	Variante 2
Les conférences de branches	Variante 1: 6, Variante 2: 25, Pas de réponse: 47
Les commissions des élèves	Pas de réponse
Le personnel enseignant	Variante 1: 16, Variante 2: 50, Pas de réponse: 109
Autres	Variante 1: 13, Variante 2: 27, Pas de réponse: 57

Synthèse :

Variante 1: 40

Variante 2: 113

Pas de réponse: 227

4.10 Question 10

Avez-vous d'autres remarques concernant le domaine MINT (mathématiques, informatique et sciences naturelles) ?

Partenaires consultés en interne

Les commissions des écoles du secondaire 2

Le renforcement des branches MINT est soutenu de manière générale, mais il est particulièrement recommandé pour les élèves qui choisissent des études scientifiques à l'ETH/EPFL ou dans les universités. Les élèves ayant des difficultés en sciences naturelles ne doivent toutefois pas être désavantagés. Le *statu quo* est également soutenu, car les choix sont limités pour les élèves ayant suivi les cours de biologie/chimie ou de physique/applications des mathématiques. Ils ne peuvent pas choisir ces branches comme renforcement.

Les directions des collèges fribourgeois

Le choix des branches MINT n'est pas soutenu par une direction d'école, car les élèves ayant choisi l'option spécifique Biologie/Chimie et Physique/Applications des mathématiques sont limités dans leur choix. Contre le changement de branche entre la 3e et la 4e année, car une branche MINT devrait être approfondie sur deux ans. L'application des mathématiques pourrait également être intégrée comme branche MINT. Deux directions d'école soulignent des problèmes d'organisation et d'emploi du temps. Une direction d'école propose de mettre en place un cursus plutôt axé sur les sciences naturelles ou les sciences humaines.

Pour une direction d'école, la variante 2 en mathématiques est indispensable pour une bonne préparation à l'université. Les mathématiques ne devraient-elles pas être davantage intégrées dans les branches MINT afin de rendre cette branche plus attrayante, car aucune leçon supplémentaire ne doit être suivie ?

Les associations du personnel

AFPESS/VFM :

L'élargissement de l'offre dans les branches MINT est à saluer dans l'optique de la capacité générale à étudier, d'autant plus que le gymnase fribourgeois propose encore peu d'heures MINT dans le domaine fondamental en comparaison intercantonale.

La désignation «branche d'approfondissement» est trompeuse pour deux cours annuels librement choisis. La branche de physique souligne à juste titre qu'elle perd un tiers des heures enseignées jusqu'à présent sous le titre « Développement des sciences naturelles ». L'AFPESS partage ces préoccupations. Il convient de clarifier la pondération de la branche MINT éventuelle dans le certificat de fin d'études et les critères d'exclusion éventuelle des branches déjà suivies en tant que branche principale. En outre, il est urgent de prouver que les écoles disposent de capacités de laboratoire suffisantes pour les sciences expérimentales. Si, malgré les incertitudes décrites, le modèle d'une « branche d'approfondissement » est maintenu, celle-ci devrait, du point de vue des élèves, être axée sur la continuité des processus d'apprentissage.

Les propositions relatives aux «mathématiques renforcées» sont jugées très critiques par les enseignants de mathématiques. D'une manière générale, la satisfaction à l'égard de la réglementation actuelle est grande. La variante 2 n'est acceptée que comme un moindre mal.

Les propositions dans le domaine MINT n'ont pas convaincu les enseignants concernés, malgré un renforcement (minime) de ce domaine. Il est regrettable que les enseignants n'aient pas été associés aux travaux préparatoires (par exemple par le biais d'une réunion cantonale ou d'un dialogue interdisciplinaire entre tous les enseignants MINT). Nous demandons que cette omission soit remédiée.

Les associations de parents

L'équilibre entre les différentes branches enseignées est salué, dans l'esprit des chances et de la préparation à la formation gymnasiale.

Les conférences de branches

Le renforcement des branches MINT est salué (AFPIT (Association Fribourgeoise des Professeurs en Informatique et de Technologie)), (Enseignants de Biologie, CSUD), (Groupe de français L1, CSUD), (Conférence de branche Allemand L2 Collège du Sud). Le canton de Fribourg reste toutefois loin derrière les cantons germanophones en branche d'offre MINT. Il faudrait mettre en place un programme de renforcement ambitieux et mieux structuré (Groupe de Branche Physique CGAM), (Enseignants de Biologie, CSUD), (Branche Math FR et Math DE, CSCR). Les frontières entre OS/OC/MINT sont floues (Fachschaft de biologie, CSCR), (Chimie, CSUD). Globalement intéressant, car les élèves ont plus de choix (Chimie, CSUD). Pour des raisons transversales, il serait intéressant d'intégrer la philosophie (Enseignants en arts visuels, CSMI). Le domaine MINT sert-il davantage à la sélection ?

L'interdisciplinarité, l'autonomie, le développement durable, l'éducation politique et l'autonomie sont trop peu encouragées dans ces domaines (Fachschaft Deutsch Muttersprache Kollegium St. Michael). Le domaine MINT est déjà renforcé par la possibilité de choisir une SF (Conférence cantonale sciences des religions). Les programmes des branches MINT devraient s'aligner sur ceux des autres branches (branche « économie & droit », CSMI).

Offre MINT élargie : les modalités de mise en œuvre sont trop imprécises (par exemple, la même branche peut-elle être choisie pour deux années ? Y a-t-il une restriction pour les élèves ayant choisi l'OS Biologie/Chimie et Physique/Applications des mathématiques ?) (Enseignants de Biologie, CSUD), (conférence de branche Chimie / Chimie, CSCR). Les mathématiques et l'informatique sont-elles des cours de soutien ou des branches enseignées ? (Conférence de Chimie, CSMI). La géographie doit également être incluse comme branche MINT (Groupe de branche de géographie – CGAM), (Groupe de branche de géographie – CGAM)

La branche choisie doit être suivie pendant 2 heures afin de garantir un approfondissement (AFPIT (Association Fribourgeoise des Professeurs en Informatique et de Technologie)), (Conférence de branche informatique, CSCR), (Groupe de branche Informatique / Fachschaft Informatik, GCAM) (Groupe d'anglais, CSCR), (Fachschaft ALLEMAND L2, CSCR).

La branche proposée ne devrait être enseignée qu'en 3e ou 4e année. Cela permet d'éviter de grandes différences de niveau et de garantir la continuité de l'apprentissage (AFPIT (Association Fribourgeoise des Professeurs en Informatique et de Technologie)).

Les mathématiques appliquées devraient également être proposées, tout comme la physique, la chimie, la biologie et l'informatique (Groupe de Branche Physique CGAM), (Groupe de mathématiques (F + D) CGAM)

Chaque élève devrait être tenu de choisir la physique. La physique est une branche obligatoire dans toutes les filières scientifiques. (Branche de physique, Collège Sainte-Croix). La physique est également essentielle à la compréhension culturelle des sciences naturelles, afin de pouvoir comprendre le monde et les technologies quotidiennes. Dans les sociétés démocratiques, les connaissances scientifiques sont indispensables pour comprendre les défis liés à l'énergie, au climat ou à la santé. Les filles ont tendance à moins choisir la physique, ce qui accentue encore les différences entre les femmes et les hommes. Avec deux leçons en moins, de nombreux exercices pratiques doivent également être supprimés. L'esprit critique nécessaire à l'approche scientifique ne peut pas être encouragé de la même manière. Il est important que le cours de base séparé reste le cours de physique/applications des mathématiques (groupe de physique/Physik du CSMI) (enseignants de physique du Collège du Sud) (conférence cantonale de physique).

Proposition : branches physique/chimie/biologie avec 6 leçons chacune au lieu de la proposition MINT. Si cela n'est pas possible : branche MINT uniquement en 3e année et physique toujours en 4e année (conférence de branche physique, CSCR).

L'informatique devrait également inclure l'enseignement de la bureautique (Français Langue 2, Gambach), (Groupe de branche italien, CSCR).

Les branches doivent pouvoir inclure suffisamment de travaux pratiques afin de développer les compétences en sciences naturelles. Quelles sont les réflexions sur les locaux prévus à cet effet (Enseignants de Biologie, CSUD) ?

L'idée que les élèves puissent choisir des branches supplémentaires en 3e et 4e année est bien accueillie (Groupe de branche Arts Visuels, CSCR). Cela devrait se limiter au domaine MINT, car le choix des études devient plus clair. Les possibilités de choix devraient également être étendues aux domaines des langues/littérature, des sciences sociales et des arts (Conférence de branche de philosophie, CSCR).

Variante mathématiques :

Le cours actuel de mathématiques plus doit être maintenu afin de préparer suffisamment les élèves au niveau de l'ETH/EPFL (AFPIT (Association Fribourgeoise des Professeurs en Informatique et de Technologie)), (groupe de maths CGAM), (Branche Math FR et Math DE, CSCR), (groupe de maths du

CSUD), (groupe de physique/Physik du Collège St. Michel), (Conférence de branche de philosophie, CSMI), (Association des enseignant-e-s de philosophie du S2 du canton de Fribourg).

Le cours de mathématiques renforcées commençant en deuxième année, il est encore possible de le laisser tomber en troisième année. Les branches principales commencent en deuxième année et les mathématiques constituent pour beaucoup une branche fondamentale sur laquelle s'appuient les autres. La pensée abstraite est développée progressivement. Les élèves intéressés peuvent très tôt se consacrer à leurs centres d'intérêt et relever des défis intellectuels. Le travail supplémentaire est limité, car il ne faut suivre qu'une leçon de plus. Le groupe homogène permet une approche approfondie (Groupes de branche Mathématiques et Mathematik, CSMI), (groupe de maths du CSUD). Le modèle actuel montre son succès au niveau tertiaire (groupe de maths CGAM).

Inconvénients des deux variantes proposées : les élèves ne peuvent plus renoncer au cours de mathématiques renforcées après un an (Branche Math FR et Math DE, CSCR). Il y a plus de cours en quatrième année, ce qui peut avoir un impact négatif sur le choix en raison des examens finaux. Contradiction avec l'objectif de renforcement des compétences MINT. Deux cours supplémentaires par rapport au niveau standard ne sont pas attractifs (groupe de maths CGAM).

Variante 1 : Math+ devrait être une branche d'approfondissement MINT telle que la chimie, la biologie, l'informatique, etc. (groupe de travail ALLEMAND L2, CSCR). Inconvénient par rapport au *statu quo* : peu de leçons, le niveau de compétence ne peut être garanti. Une forte différenciation est exigée de la part de l'enseignant, ce qui laisse moins de temps pour soutenir les élèves les plus faibles et encourager les plus forts. On ne sait pas clairement comment les filles pourraient être encouragées dans cette voie. Le simple calcul des deux niveaux de notes ne contribue pas à renforcer le sentiment de compétence (groupe de maths CGAM).

Variante 2 : à privilégier, car il est difficile, d'un point de vue didactique, de mener le cours de base avec des niveaux aussi hétérogènes. (Fachschaft Allemand L2, CSCR), (groupe de maths du CSUD), (Conférence de branche de philosophie, CSMI), (Association des enseignant-e-s de philosophie du S2 du canton de Fribourg). Inconvénient par rapport au *statu quo*, car seulement pendant 2 années d'enseignement. Autre inconvénient, car un changement après un an n'est plus possible (groupe de maths CGAM).

Les exigences en mathématiques dans les classes du CO devraient être relevées pour les classes pré-gymnasiales (Conférence de branche francophone langues anciennes Collège Sainte-Croix en partenariat avec la conférence de branche germanophone).

Le conseil des élèves

Les niveaux en mathématiques ne devraient pas être mélangés. Les classes deviennent plus hétérogènes, ce qui conduit à un surmenage pour les uns et à un manque de stimulation pour les autres. Dans d'autres branches également, on ne peut pas nécessairement affirmer que les élèves forts aident les élèves faibles à progresser.

L'idée des branches MINT est largement soutenue. La suppression de deux cours de physique est rejetée à une légère majorité.

Les enseignants à titre personnel

La variante 1 en mathématiques doit être évitée, car l'enseignant doit fortement différencier son enseignement. Il n'y a alors pas assez de temps pour accompagner les élèves les plus faibles et les plus forts sont ralentis.

Les branches MINT devraient plutôt être renforcées par le biais des sciences naturelles et de l'économie.

Les branches MINT sont déjà suffisamment renforcées grâce aux sciences naturelles et à l'économie. Il serait préférable de renforcer les deux branches L1 et mathématiques (rapport Eberle).

L'informatique dispose déjà d'un nombre suffisant de cours. Le programme scolaire devrait être révisé afin de mieux intégrer les défis sociaux, éthiques et politiques. La bureautique devrait également en faire partie. L'informatique devrait être davantage intégrée dans les branches scientifiques. L'informatique pourrait être une branche d'immersion (L2 ou anglais).

Les MINT pourraient être renforcées par une OS éducation physique et du sport. Il s'agirait d'une formation interdisciplinaire et cohérente comprenant la physiologie, la biomécanique, les méthodes d'entraînement, la nutrition, la psychologie et la prévention.

Les connaissances en physique ne peuvent pas être structurées de manière modulaire. Le cours de base séparé pour les élèves ayant choisi l'OS Physique/Mathématiques appliquées doit être maintenu.

Partenaires consultés en externe :

L'Université de Fribourg

Renforcement des branches MINT : le renforcement des branches MINT est salué. Dans le même temps, la réduction du nombre d'heures de cours en physique est préoccupante, car cette branche est centrale en première année d'études. Les options proposées pour les MINT font craindre que les différences entre les hommes et les femmes ne s'accroissent encore, car les femmes ont plutôt tendance à éviter la physique. Il est proposé d'introduire un enseignement immersif dans les branches MINT, car les cours à l'université sont dispensés en deux langues. Il est important de tenir compte des différences de sensibilité entre les femmes et les hommes, car celles-ci sont particulièrement marquées dans ces branches (Rectorat de l'Université de Fribourg).

Le domaine MINT reste faible en pourcentage par rapport aux autres et reçoit proportionnellement peu de moyens, d'autres domaines d'enseignement devraient être encore réduits au profit des MINT. Importance croissante des MINT et de la numérisation pour la réussite au niveau tertiaire (Faculté des sciences et de médecine, Département de mathématiques).

Contre la suppression des cours de physique, car la physique, tout comme les mathématiques, est une branche fondamentale pour les études scientifiques, la médecine et les sciences de l'ingénierie. Matière principale en première année d'études. Le choix proposé de branches MINT affaiblit la physique. Cela a des conséquences pour les femmes, qui choisissent généralement moins souvent la physique. La physique est essentielle pour comprendre les systèmes énergétiques, les technologies renouvelables et le réchauffement climatique (Faculté des Sciences, Département de Physique).

Il ne semble pas judicieux d'imposer des cours MINT supplémentaires à tous les élèves. Selon des études, il faudrait plutôt renforcer les compétences générales telles que les capacités d'analyse, de réflexion et de rédaction plutôt que les compétences techniques (Département de philologie classique).

Les compétences pertinentes qui devraient être acquises grâce à l'augmentation des branches MINT ne sont pas clairement définies (Département de germanistique). (Faculté des lettres)

Variante mathématiques : le *statu quo* est préférable, sinon la variante 2 est appropriée (Département de philologie classique). Les connaissances en statistiques devraient également être renforcées pour les études en sciences humaines et sociales (Département de germanistique). Les applications des mathématiques ne devraient pas être supprimées (Département d'informatique).

Autres :

Crainte que la grille horaire proposée ne favorise pas suffisamment les branches MINT. Des compétences spécialisées renforcées (structures de connaissances et compétences solides) sont importantes pour les études à l'ETH et à l'EPFL. Le pourcentage minimum prescrit par la CDIP et la Confédération est davantage dépassé dans les langues et les sciences sociales que dans les branches MINT.

D'autres cantons ont des proportions équilibrées entre les langues et les MINT. Les étudiants fribourgeois seraient désavantagés. Dans la perspective de la suppression éventuelle du test de médecine, 6 leçons sont exigées pour la physique, la chimie et la biologie. La suppression de 2 leçons de physique au profit de la branche « MINT » est soulignée. Les élèves qui ne choisissent pas la physique n'auraient plus que 4 leçons au lieu de 6 aujourd'hui (réduction d'un tiers du temps). Les compétences du plan d'études cadre ne pourraient pas être atteintes.

Le modèle actuel de Fribourg en mathématiques est idéal. Avec les deux variantes proposées, les élèves les plus forts ne pourraient plus faire les mêmes progrès. *École polytechnique fédérale de Zurich (ETH)*,

département de mathématiques, et École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), département de physique.

Mathématiques Variante 1 : un seul enseignant devrait dispenser les 6 leçons afin de faciliter l'évaluation lors de l'examen de maturité.

4.11 Question 11

Etes-vous favorable à la nouvelle répartition des cours hebdomadaires dans le domaine des sciences humaines et sociales ?

Les commissions d'écoles	Oui et non à parts égales
Les directions des collèges fribourgeois	1x Non et 2x Pas de réponse
Les associations du personnel	Non
Les services de l'enseignement obligatoire (SEnOF/DOA)	Oui
Le Service du sport	Pas de réponse
L'Université de Fribourg	Oui: 4, Non : 6, Pas de réponse: 3
Le Conservatoire de Fribourg	Pas de réponse
Les associations de parents	Oui
Les conférences de branches	Oui: 19, Non : 33, Pas de réponse: 26
Les commissions des élèves	Oui
Le personnel enseignant	Oui: 34, Non : 89, Pas de réponse: 52
Autres	Oui: 28, Non : 50, Pas de réponse: 19

Synthèse :

Oui: 93

Non : 183

Pas de réponse: 104

4.12 Question 12

Avez-vous d'autres remarques concernant le domaine des sciences humaines et sociales ?

Partenaires consultés en interne :

Les commissions des écoles du secondaire 2

L'esprit critique peut être développé en philosophie. Cela revêt une importance particulière dans le contexte de l'intelligence artificielle et des fake news. Limiter les sciences des religions à un semestre ? L'éducation civique dans le cadre du cours d'histoire ne devrait pas être supprimée, car cette branche a déjà été réduite au niveau du cycle d'orientation (DOA).

Les directions des collèges fribourgeois

La géographie n'a pas été suffisamment prise en compte, l'histoire et l'économie et le droit de manière appropriée et la philosophie de manière excessive.

Les associations du personnel

AFPESS : questions 3, 11, 12 : les questions portent sur l'augmentation de trois à quatre heures hebdomadaires de la discipline Économie et droit. Dans le même temps, le rapport propose une réduction de la branche philosophie. Du point de vue de l'AFPESS, ces changements dans des structures qui ont fait leurs preuves ne sont pas suffisamment justifiés. L'ORM 2023 cité ne prévoit pas de dotation minimale pour une branche fondamentale. Avec la dotation actuelle, ces deux branches apportent une contribution importante à la formation gymnasiale. Pour des raisons syndicales, l'AFPESS plaide en faveur du maintien du nombre d'heures actuellement en vigueur.

SSP : soutient la pétition des professeurs de philosophie. La philosophie doit conserver une place claire dans l'emploi du temps.

Les associations de parents

La part de l'enseignement de l'économie et du droit ne devrait-elle pas être plus importante que celle de la philosophie ?

Les conférences de branches

Généralités

Les sciences humaines et sociales devraient être renforcées et non réduites par rapport aux branches MINT (Département d'anglais, CSUD). Elles n'ont pas non plus d'OS (à l'exception de l'Economie et droit) (Conférence cantonale /sciences des religions).

Les sciences humaines et sociales et les langues ont un poids trop important au détriment des MINT (Groupe de Branche Physique CGAM), (groupe de mathématiques du CSUD), (Groupe de Mathématiques, CSUD)

Philosophie

La diminution du nombre d'heures de philosophie n'est pas souhaitable (Groupe de français L1 CGAM), (Groupe d'anglais, CSCR), (Français, CSUD), (Groupe de français L1, CSUD), (Groupe de branche italien, CSCR), (Fachschaft ALLEMAND L2, CSCR), (Fachschaft Deutsch Muttersprache, CSCR), (Fachschaft Allemand L2 Collège du Sud), (Fachschaft Religionslehre Heilig Kreuz), (Fachschaft Geschichte St. Michael), (Branche histoire Collège du Sud).

Arguments en faveur de la philosophie : elle permet une réflexion critique sur les liens entre tous les domaines de la connaissance et la société dans son ensemble. En raison de sa réflexivité, elle est donc par nature interdisciplinaire et transversale. Elle vise avant tout à promouvoir l'autonomie et à développer un esprit critique prononcé, qui est fondamental pour les études supérieures. Si le *statu quo* en philosophie ne peut toutefois être maintenu, nous proposons de transformer l'heure supplémentaire consacrée à l'économie et au droit dans l'horaire actuel en une heure de « philosophie et société », comme lieu explicite d'interdisciplinarité. Au cours de cette heure, la branche (enseignée par les enseignants de philosophie) pourrait ainsi se concentrer sur des réflexions économiques et juridiques. Une dernière possibilité, qui a été introduite dans plusieurs cantons, consiste à proposer une heure d'épistémologie enseignée par des enseignants de philosophie, ce qui renforce l'interdisciplinarité dans les domaines MINT, SHS, langues ou arts. (Groupe de branche philosophie du collège de Gambach), (Conférence de branche de philosophie, CSMI), (Groupe des professeurs de philosophie du Collège du Sud), (Association des enseignant-e-s de philosophie du S2 du canton de Fribourg – avec 700 signatures), (Conférence de branche de philosophie, CSCR)

La philosophie est surreprésentée par rapport à d'autres branches telles que la géographie (Groupe de branche Arts Visuels, CSCR), (Chimie, CSUD), (Groupe de branche Psychologie-Pédagogie, CGAM). La philosophie est une branche fondamentale : 4 leçons hebdomadaires devraient suffire (Fachschaft Chemie, CGAM).

Philosophie et religion

La philosophie et les sciences des religions ont trop d'importance (Enseignants de Biologie, CSUD), (Economie et droit, CGAM)

Géographie

Arguments en faveur de la géographie : approche interdisciplinaire en sciences naturelles, sciences humaines et sociales et économie. Permet d'évaluer et de comprendre de manière critique des questions complexes (climat, gestion des risques, ressources). Dans le plan d'études cadre, la géographie joue un rôle central dans le thème transversal de la durabilité. La durabilité ne doit pas être attribuée uniquement à la géographie, elle nécessite des bases scientifiques solides. La durabilité n'est liée à aucun concept politique. L'enseignement de la durabilité contribue à donner aux élèves une compréhension systémique du monde et propose des solutions pragmatiques et optimistes. Cette branche contribue également à l'éducation politique, à l'interdisciplinarité et à la promotion des compétences numériques. La géographie pourrait également promouvoir les compétences dans le domaine des mathématiques appliquées. En ce qui concerne les cours, le canton de Fribourg se situe en dessous de la moyenne suisse (5,5 heures) dans la comparaison intercantonale. Dans le cadre de la réforme actuelle, certains cantons (notamment en Suisse alémanique, comme Zurich, Saint-Gall et les Grisons) ont décidé d'ajuster et d'augmenter le nombre d'heures prévues pour la géographie, soit dans le cadre de la branche fondamentale (DF), soit en créant une nouvelle option spécifique histoire-géographie. Première proposition : une leçon supplémentaire de géographie, soit en histoire, économie et droit, soit en philosophie. Deuxième proposition : 4 leçons dans le domaine des sciences humaines et sociales et une option MINT (Les enseignantes de géographie des collèges fribourgeois, Le Département des Géosciences de l'Université de Fribourg).

La géographie ne devrait pas faire partie des sciences humaines et sociales (Groupe de français L1 CGAM), (Groupe de branche de géographie – CGAM).

Au vu des objectifs de développement de Matu2027, la géographie dispose de trop peu d'heures (Groupe de branche de géographie – CGAM), (Collège du Sud - Conférence de branche – géographie).

La géographie n'est pas une branche principale (Fachschaft Geschichte St. Michael).

Économie et droit

L'enseignement de l'économie et du droit occupe une place trop importante. (Conférence de branche francophone langues anciennes Collège Sainte-Croix en partenariat avec la conférence de branche germanophone), (Département des langues anciennes (en collaboration avec la section française), CSCR), (Département ALLEMAND L2, CSCR), (Groupe de branche des langues anciennes, CSMI), (conférence de branche Sciences des religions Ste-Croix).

En outre, la branche principale économie et droit est proposée (Enseignants en arts visuels, CSMI), (Groupe de branche italien, CSCR). Contredisent le principe des 4 leçons pour les branches fondamentales (Département ALLEMAND L2, CSCR), (Département Allemand langue maternelle, CSCR).

Arguments en faveur de l'économie et du droit : importance croissante des compétences économiques et juridiques pour comprendre les défis actuels (numérisation, mondialisation, durabilité). Contribution à l'éducation politique, à la participation démocratique et à la maturité sociale. Favorise l'interdisciplinarité

en lien avec l'histoire, la géographie, la philosophie et les mathématiques. La branche couvre trois disciplines académiques (économie d'entreprise, économie politique et droit). (Groupe cantonal Économie et droit (enseignants germanophones)), (Branche WIRE/ECDR, CSCR), (ECDR, CGAM).

Histoire

Les cours d'histoire doivent être maintenus (Groupe de français L1, CSUD), (Groupe Allemand L2 Collège du Sud), (Groupe Histoire/Geschichte, CGAM) . Arguments en faveur de l'histoire :

les connaissances historiques offrent aux élèves des repères essentiels dans un monde de plus en plus complexe. Les compétences historiques fondamentales telles que la critique des sources, la réflexion multi-perspectiviste et le jugement historico-politique permettent de classer et de mettre en balance des informations complexes et souvent contradictoires, notamment dans le cadre d'une remise en question critique des fake news et de la discrimination. D'autres compétences historiques telles que la recherche, la pensée en réseau, la remise en question, l'écriture et la présentation contribuent également à la capacité d'étudier dans toutes les sciences. L'enseignement de l'histoire est également prédestiné à l'éducation politique et apporte une contribution importante aux compétences transversales et interdisciplinaires : l'histoire est interdisciplinaire en soi et relie les structures et les processus politiques, sociaux, juridiques, économiques et culturels. Promotion des compétences linguistiques générales, des compétences propédeutiques scientifiques, de la sensibilisation politique et de la compétence en matière d'ambiguïté (département d'histoire de St. Michael)

L'histoire n'a pas de SF (Groupe Histoire/Geschichte, CGAM).

Par rapport aux autres branches, l'histoire est surévaluée (Chimie, CSUD).

Pédagogie/psychologie

La pédagogie-psychologie ne figure pas dans l'horaire. Elle devrait être mentionnée, car elle peut aujourd'hui être suivie en tant qu'option complémentaire. Elle devrait être intégrée en tant que branche principale (conférence cantonale PP interlangues et interscolaire).

Le conseil des élèves

Le conseil des élèves est divisé quant à la réduction du nombre d'heures de philosophie. Il s'oppose à l'augmentation du nombre d'heures d'économie et de droit, car un cours de sciences sociales est proposé.

Les enseignants à titre personnel

Les sciences des religions devraient également faire partie des sciences humaines et sociales.

Le rapport souligne les synergies entre les sciences des religions (branche cantonale) et la philosophie en 3e année, ce qui correspond de facto à un total de 7 heures d'enseignement dans des branches apparentées. Cela est surprenant pour deux branches qui ne sont pas obligatoires au niveau fédéral.

Partenaires de consultation contactés en externe :

L'université de Fribourg

La philosophie

La philosophie, qui est une particularité fribourgeoise, doit être préservée à tout prix, car elle contribue de manière essentielle à la formation intellectuelle des élèves. L'augmentation du nombre d'heures

d'enseignement en économie et en droit ne nous semble pas judicieuse. (Département de philologie classique)

La philosophie est par nature une discipline interdisciplinaire. Elle ne transmet pas seulement une culture générale, mais permet également de prendre du recul et de développer un esprit critique en fournissant les clés pour comprendre d'autres disciplines. Elle est donc très utile pour tous ceux qui souhaitent poursuivre des études supérieures, quelle que soit la discipline choisie. Elle aide également à mieux comprendre le présent et à se préparer pour l'avenir, car elle prend le temps de poser les questions nécessaires sur des sujets d'actualité. (Département de philosophie, Université de Fribourg)

Histoire

L'histoire aide à s'orienter dans le monde et transmet également des compétences d'analyse, de critique et d'écriture qui sont indispensables à l'ère de l'intelligence artificielle. (Département d'histoire)

Pédagogie/psychologie

La suppression de l'ancienne OC Pédagogie/psychologie au profit de branches interdisciplinaires est source d'inquiétude. Cette branche permettait une continuité pédagogique entre le gymnase et l'université. L'Université de Fribourg propose en Suisse romande un programme de bachelor et de master unique, qui s'appuie sur cette branche complémentaire. Il y aurait une inégalité de traitement avec les élèves des cantons romands. La première année d'études comprend un examen propédeutique sélectif. De nombreux élèves fribourgeois choisissent d'étudier la psychologie ou de s'inscrire à la nouvelle faculté des sciences de l'éducation et de la formation (Unirektorat), (Faculté des sciences de l'éducation et de la formation).

La pédagogie/psychologie ne devrait pas être supprimée. Cela va à l'encontre de l'idée directrice du gymnase, selon laquelle celui-ci doit préparer à relever les défis sociaux actuels et futurs. Le développement sain, l'éducation et la cohabitation sociale gagnent en importance et la prévalence des problèmes psychiques chez les jeunes comme chez les adultes atteint des niveaux records (Département de psychologie).

Les services de l'enseignement obligatoire (SEnOF/DOA) :

Serait-il possible de suivre une approche transdisciplinaire (reliant les quatre branches) pendant une année afin d'aborder des questions sociétales brûlantes et de réduire le sentiment de perte des enseignements spécialisés ?

4.13 Question 13

Êtes-vous favorable à la nouvelle structuration du domaine artistique dans l'enseignement ?

Les commissions d'écoles	Plutôt oui
Les directions des collèges fribourgeois	2x oui et 1x Pas de réponse
Les associations du personnel	Non
Les services de l'enseignement obligatoire (SEnOF/DOA)	Oui
Le Service du sport	Oui
L'Université de Fribourg	Oui: 4, Non : 3, Pas de réponse: 6
Le Conservatoire de Fribourg	Oui
Les associations de parents	Oui
Les conférences de branches	Oui: 33, Non : 15, Pas de réponse: 30

Les commissions d'écoles	Plutôt oui
Les commissions des élèves	Oui
Le personnel enseignant	Oui: 76, Non : 39, Pas de réponse: 60
Autres	Oui: 24, Non : 29, Pas de réponse: 44

Synthèse :

Oui: 149

Non : 89

Pas de réponse: 142

4.14 Question 14

Êtes-vous favorable à ce qu'un cours d'art soit enseigné obligatoirement dans la langue partenaire pendant la première année ?

Les commissions d'écoles	Plutôt oui
Les directions des collèges fribourgeois	2x oui et 1 Pas de réponse
Les associations du personnel	Non
Les services de l'enseignement obligatoire (SEnOF/DOA)	Oui
Le Service du sport	Oui
L'Université de Fribourg	Oui: 7, Non : 1, Pas de réponse: 5
Le Conservatoire de Fribourg	Oui
Les associations de parents	Oui
Les conférences de branches	Oui: 23, Non : 25, Pas de réponse: 30
Les commissions des élèves	Oui
Le personnel enseignant	Oui: 59, Non : 71, Pas de réponse: 45
Autres	Oui: 36, Non : 31, Pas de réponse: 30

Synthèse :

Oui: 137

Non : 131

Pas de réponse: 112

4.15 Question 15

Avez-vous d'autres remarques à faire concernant le domaine de l'art ?

Partenaires internes consultés par écrit :

Les commissions des écoles du secondaire 2

Une branche d'immersion est plutôt encouragée. L'art et la musique sont-ils des branches idéales pour un enseignement en immersion ? Le sport serait plus pratique. La musique est sans doute plus théorique, c'est pourquoi les élèves choisiraient plutôt l'art.

Les directions des collèges fribourgeois

Afin d'obtenir des groupes de taille optimale, la question se pose de savoir si les élèves peuvent choisir la branche ou s'il faut procéder à une répartition. L'idée serait de former des groupes mixtes, pour un seul semestre. Le programme scolaire doit tenir compte de l'aspect immersion. Les germanophones seront

minoritaires en tant que groupe linguistique. L'organisation de la branche d'immersion a des répercussions sur les horaires.

Les associations du personnel

Question 13 : La nouvelle ORM prévoit un développement dans le domaine des arts, qui est généralement bien accueilli. Les associations professionnelles concernées sont toutefois critiques à l'égard de l'obligation de suivre deux branches artistiques. L'AFPESS soutient le renforcement de l'histoire de l'art ou de la musique, pour laquelle un temps d'enseignement suffisant doit être prévu dans la branche artistique choisie. L'AFPESS regrette qu'aucune solution plus créative n'ait été proposée dans ce domaine. Par exemple, la participation à des projets artistiques déjà existants (chorale, orchestre, théâtre, cours de photographie) aurait pu être prise en compte pour les élèves sans alourdir l'emploi du temps. Ou bien, au lieu d'une branche artistique « traditionnelle », de nouvelles offres (cours de théâtre, de musique, de récitation, etc.) auraient pu être élaborées, qui correspondent davantage à l'aspect interdisciplinaire de Matu2027.

Question 14 : L'AFPESS rejette l'« immersion » dans la deuxième branche artistique et renvoie aux questions 13 et 15. Nous tenons néanmoins à souligner les questions en suspens dans cette partie du rapport. S'agit-il d'un enseignement immersif d'une classe dans la langue partenaire ? Des groupes linguistiques mixtes sont-ils formés ? Les répercussions sur l'organisation de l'emploi du temps ont-elles été bien réfléchies ? Comment garantir la comparabilité des branches et des établissements (Collège du Sud) ? La musique et les arts plastiques en première année d'études ne sont guère des vecteurs idéaux pour le bilinguisme. Pour une activité accessible et néanmoins soutenue sur le plan didactique, il est recommandé de recourir à des tandems de classes ou à des projets d'échange. De même, pour l'orientation des élèves potentiels de la section bilingue, une branche artistique ne donne pas une impression représentative des compétences linguistiques nécessaires pour étudier dans cette section. Cela contraste avec les branches de sensibilisation actuelles. Le bilinguisme devrait être encouragé à un niveau plus exigeant en vue de l'aptitude aux études, par exemple par le choix de branches principales et complémentaires dans la langue partenaire. Compte tenu de toutes ces questions en suspens, nous demandons que l'aspect bilinguisme/immersion soit évalué de manière globale à une date ultérieure et sur la base des résultats concrets du groupe de travail sur le bilinguisme (phase II/mandat 5).

Question 15 : avec une solution un peu plus créative (par exemple une heure supplémentaire et trois jours de projet), le domaine des arts pourrait être amené au niveau requis par l'ORM avec un impact moindre. L'AFPESS demande qu'une telle solution soit sérieusement examinée et qu'en contrepartie, la diminution d'une leçon dans les branches principales soit supprimée.

Les associations de parents

La proposition est soutenue, mais les élèves doivent pouvoir choisir une discipline.

Les conférences de branche

Cours dans les deux disciplines

La revalorisation de l'art au niveau fédéral (développement de la créativité, de la communication, de l'esprit critique et de la collaboration) est saluée (groupes de branches des Arts visuels des collèges de Sainte-Croix, de Gambach et de Saint-Michel)

Proposition : dès la 1^{re} année, une seule branche artistique choisie, mais enseignée à raison de 2 leçons sur 4 semaines. Les compétences peuvent ainsi être mieux approfondies et les élèves sont plus motivés. Si cela n'est pas possible, les cours devraient être raccourcis la première année. Une leçon par branche et par semaine, mais enseignée sous forme de double cours toutes les deux semaines (groupes de branches des Arts visuels des collèges de Sainte-Croix, de Gambach et de Saint-Michel)

Une offre artistique plus large est encouragée (enseignants en arts visuels, CSMI). Le choix pour la deuxième année peut être mieux fait (enseignants de biologie, CSUD), (conférence de branche EPS, CSMI).

Le choix de la branche artistique pour la deuxième année devrait être effectué dès l'inscription au gymnase afin d'éviter que les cours de première année ne se transforment en concours de popularité (groupes de branches des Arts visuels des collèges de Sainte-Croix, de Gambach et de Saint Michel), (Enseignants en arts visuels, CSMI).

Il serait préférable d'intégrer les branches artistiques dans les journées de projet (groupe de maths du CSUD), département de chimie, CGAM).

Il devrait y avoir une offre artistique plus large (théâtre, photographie) (branche histoire, CSCR).

Enseignement par immersion

Une branche d'immersion est la bienvenue (Département d'allemand langue étrangère), (Rectorat de l'Université de Fribourg).

L'enseignement par immersion serait plus approprié en deuxième année, lorsque les élèves ont choisi musique ou AV. (Groupe de branche Arts Visuels et Histoire de l'art, GCAM). En première année, ils sont confrontés à de nombreux nouveaux défis. Le niveau linguistique doit être amélioré en continu. Il serait préférable de choisir une OC dans la langue partenaire (département Allemand L2, CSCR).

Il manque des informations plus précises sur l'objectif et l'organisation de l'enseignement par immersion. (Enseignants en arts visuels, CSMI). L'enseignement par immersion va nuire à la qualité de l'enseignement. (Groupe de branche Arts Visuels, CSCR), (Enseignants de Biologie, CSUD). L'art et la musique ne sont pas les branches les plus adaptées à l'enseignement immersif, car elles sont orientées vers la pratique et requièrent un vocabulaire spécifique. (Français Langue 2, Gambach), (Allemand langue maternelle, Allemand langue étrangère, CGAM), (Groupe d'anglais, CSCR), (Groupe de Branche Physique CGAM), (conférence de branche Chimie / Chemie, CSCR), (conférence de branche de biologie, CSCR), (Groupe de branche Psychologie-Pédagogie, CGAM), (groupes de branches des Arts visuels des Collèges Sainte-Croix, de Gambach et Saint Michel). L'économie et le droit seraient des branches plus appropriées, car le vocabulaire pourrait être utilisé dans le monde professionnel d'un canton bilingue (conférence de branche d'allemand langue maternelle, CSCR). Le bilinguisme pourrait être encouragé plus aisément par le biais du sport ou de 10 journées de projet (enseignants de biologie, CSUD) ou par le biais de tandems de classes (conférence de branche EPS, CSMI).

L'enseignement par immersion ne remplace pas l'enseignement des langues (allemand langue maternelle, allemand langue étrangère, CGAM), (groupe de travail allemand langue maternelle, CSMI), (conférence de branche de français langue 2, CSMI).

Comment les groupes sont-ils formés en fonction de la langue ? Les classes deviennent alors très grandes, ce qui rend difficile l'accompagnement individuel, très important dans le domaine artistique. (Groupe de branche Arts Visuels et Histoire de l'art, GCAM), (Conférence de branche EPS, CSMI).

Comment le modèle peut-il être mis en œuvre à Bulle ? (conférence de branche Allemand L2 Collège du Sud), (Branche histoire Collège du Sud)

Histoire de l'art

Quelle est l'importance de l'histoire de l'art (Groupe de branche Arts Visuels et Histoire de l'art, GCAM) ? Une OC en histoire de l'art (Groupe de branche Arts Visuels et Histoire de l'art, GCAM) est

souhaitée. L'histoire de l'art et de la musique devrait être renforcée (CGAM English Departement), (Fachschaft Religionslehre Heilig Kreuz), (Département d'histoire de la section allemande CSMI). Au lieu de renforcer ces deux branches, il faudrait introduire une branche histoire de l'art et de la musique. Cela permettrait aux élèves moins doués d'avoir un autre accès intellectuel et, avec l'histoire, la littérature et la philosophie, de renforcer les compétences transversales (Conférence de branche de philosophie, CSCR).

Lien avec l'OS

L'OS en 2e année doit commencer à un niveau plus bas. Dans le même temps, une leçon de moins est prévue pour la 2e année d'OS. Pour la musique, une leçon continue d'être dispensée au conservatoire. Les élèves qui choisissent l'OS musique en deuxième année ne pourraient-ils pas suivre les cours ensemble en première année ? (Musique, CGAM)

Le conseil des élèves

Soutiennent un système de sensibilisation, mais celui-ci ne devrait pas être obligatoire. Les deux branches artistiques ont déjà été enseignées dans le cadre de la scolarité obligatoire, ce qui permet de faire un choix pour le gymnase.

Enseignants à titre personnel

C'est surtout dans le domaine de la musique qu'il faudrait chercher à rapprocher les deux communautés linguistiques, dans le sens d'un enseignement musical plus actuel.

Un compromis pourrait-il être trouvé en proposant de suivre une branche artistique dans la langue partenaire uniquement en deuxième année ? En troisième année, l'enseignement pourrait être bilingue, avec la possibilité de passer les examens dans la langue maternelle lorsque la langue joue un rôle important.

Partenaires de consultation contactés en externe :

L'Université de Fribourg

Le renforcement de l'immersion et de la musique en première année est accueilli favorablement (Service des affaires universitaires).

Le Conservatoire de Fribourg

Le Conservatoire se réjouit des développements prévus dans le domaine de la formation artistique ainsi que de la perspective d'une promotion du bilinguisme (cours d'art dans la langue partenaire en première année).

4.16 Question 16

Même si cette réduction est compensée par cinq jours supplémentaires consacrés à des projets, êtes-vous d'accord pour que le nombre d'heures consacrées aux branches principales soit réduit d'une heure par semaine au profit des arts plastiques ?

Les commissions d'écoles	Oui et non à parts égales
Les directions des collèges fribourgeois	1x et 2x Pas de réponse
Les associations du personnel	Non

Les commissions d'écoles	Oui et non à parts égales
Les services de l'enseignement obligatoire (SEnOF/DOA)	Oui
Le Service du sport	Non
L'Université de Fribourg	Oui: 2, Non : 6, Pas de réponse: 5
Le Conservatoire de Fribourg	Oui
Les associations de parents	Oui et non à parts égales
Les conférences de branches	Oui: 16, Non : 36, Pas de réponse: 26
Les commissions des élèves	Non
Le personnel enseignant	Oui: 29, Non : 106, Pas de réponse: 40
Autres	Oui: 15, Non : 58, Pas de réponse: 24

Synthèse :

Oui: 69

Non : 214

Pas de réponse: 97

Si non , dans quel domaine et/ou dans quelle branche cette diminution devrait-elle être effectuée ?

Partenaires internes consultés par écrit :

Les commissions des écoles du S2

Les commissions d'école sont partagées. Certaines font des propositions qui ne sont pas compatibles avec le RRM (diminution du sport par exemple).

Les directions des collèges fribourgeois

La direction du Collège de Gambach est d'accord avec cette solution, alors que celle du Collège Ste-Croix propose des cours blocs pour augmenter le pourcentage du domaine des arts.

Les associations de personnel

L'AFPESS propose d'augmenter le domaine des arts d'une heure annuelle et de trois jours de projets, ce qui permettrait d'éviter la diminution de l'OS.

Les associations de parents

Les associations de parents sont partagées. Celle du Collège Ste-Croix est contre, une partie de l'Elternverein est d'accord avec la proposition.

Le conseil des élèves

Les conseils des élèves des collèges St-Michel et Ste-Croix s'opposent à la proposition. Celui du Collège Ste-Croix propose de moins augmenter le domaine des arts sans dépasser le minimum exigé par le RRM.

Les conférences de branches

Les avis sont plutôt négatifs. Plusieurs conférences de branche (Bio CSUD, anglais, géo, physique CGAM, arts visuels, chimie CSCR) proposent plutôt une diminution des heures de philosophie, de sciences des religions ou d'histoire.

Les enseignants à titre personnel

Plusieurs estiment que les journées de projet ne compensent pas des heures données régulièrement.

Des propositions de suppression d'heure pour éviter la diminution de l'OS touchent tous les autres domaines (Langues, MINT, SHS).

Partenaires externes consultés par écrit :

L'Université de Fribourg

Les Services de l'enseignement obligatoire (SEnOF/DOA)

Ces services approuvent la solution proposée.

Le Service du sport est contre la diminution sans proposer de solution.

L'Université de Fribourg

En général, n'exprime pas d'opinion. Le département de philologie classique propose de renoncer à la diminution des OS en diminuant l'économie et le droit ou les MINT ou encore en augmentant le nombre total des heures d'enseignement.

Le Conservatoire de Fribourg : approuve cette proposition.

Autres:

Autres personnes à titre personnel

La majorité des avis s'exprime contre une réduction de l'OS. Des propositions de suppression d'heures pour éviter la diminution de l'OS touchent tous les autres domaines (Langues, MINT, SHS).

4.17 Question 17

Êtes-vous favorable au maintien de la liste des options spécifiques ?

Les commissions d'écoles	Oui
Les directions des collèges fribourgeois	2x oui et 1x Non
Les associations du personnel	Pas de réponse
Les services de l'enseignement obligatoire (SEnOF/DOA)	Oui
Le Service du sport	Non
L'Université de Fribourg	Oui: 6, Non : 3, Pas de réponse: 4
Le Conservatoire de Fribourg	Pas de réponse
Les associations de parents	Oui et non à parts égales
Les conférences de branches	Oui: 55, Non : 14, Pas de réponse: 9
Les commissions des élèves	Oui
Le personnel enseignant	Oui: 116, Non : 45, Pas de réponse: 14
Autres	Oui: 57, Non : 13, Pas de réponse: 27

Synthèse :

Oui: 246

Non : 78

Pas de réponse: 56

Si non, pourquoi ?

Partenaires internes consultés par écrit :

Les commissions des écoles du S2

Les membres des commissions d'école à s'exprimer soutiennent le maintien de la liste des OS telle quelle. Une personne propose une OS théâtre.

Les directions des collèges fribourgeois

Les directions qui s'expriment soutiennent ce choix à part les proviseurs du Collège de Gambach qui expriment des réserves sur la présence de l'espagnol dans le choix des OS.

Les associations de personnel

L'AFPESS ne se prononce pas. Elle relève qu'une partie de ses membres salue le maintien alors qu'une autre souhaiterait un choix plus important.

Les associations de parents

L'association des parents du Collège Ste-Croix propose l'ajout d'une OS informatique.

Le conseil des élèves

Les conseils des élèves des collèges St-Michel et Ste-Croix approuvent le maintien de la liste des OS telle quelle.

Les conférences de branches

Certaines conférences de branche proposent un élargissement de l'offre à leur branche (langue 1, informatique, psycho-pédagogie, histoire-géographie, sport).

Les enseignants à titre personnel

Plusieurs personnes proposent une OS supplémentaire, souvent dans le domaine des SHS (Langue 1, français-philosophie, pédagogie-psychologie, histoire-géographie, médias), mais aussi une combinaison biologie-sport ou l'informatique.

Partenaires externes consultés par écrit :

L'Université de Fribourg

Les avis sont partagés. L'histoire et la germanistique proposent d'élargir l'offre à leur domaine d'enseignement.

Les Services de l'enseignement obligatoire (SEnOF/DOA)

Le Service du sport souhaite l'ajout du sport dans la liste des OS.

L'Université de Fribourg

Les membres de l'Université de Fribourg s'expriment en majorité pour le maintien de la liste actuelle. Certains souhaitent étoffer l'offre des OS avec la pédagogie-psychologie.

Autres :

La grande majorité des avis exprimée soutient pour le *statu quo*.

4.18 Question 18

L'option spécifique « Physique et application des mathématiques à la physique et à l'informatique » devrait-elle évoluer ?

Les commissions d'écoles	Non
Les directions des collèges fribourgeois	3x Non
Les associations du personnel	Non
Les services de l'enseignement obligatoire (SEnOF/DOA)	Oui
Le Service du sport	Oui
L'Université de Fribourg	Oui: 2, Non : 6, Pas de réponse: 5
Le Conservatoire de Fribourg	Pas de réponse
Les associations de parents	1x oui et 1x Pas de réponse
Les conférences de branches	Oui: 5, Non : 32, Pas de réponse: 41
Les commissions des élèves	Non
Le personnel enseignant	Oui: 17, Non : 82, Pas de réponse: 76
Autres	Oui: 15, Non : 44, Pas de réponse: 38

Synthèse :

Oui: 43

Non : 174

Pas de réponse: 163

Arguments

Partenaires internes consultés par écrit :

Les commissions des écoles du S2

Les commissions d'école qui s'expriment préfèrent ne pas remplacer l'application des mathématiques par l'informatique.

Les directions des collèges fribourgeois

Les directions des collèges St-Michel et Ste-Croix ne souhaitent pas de modification.

Les associations de personnel

L'AFPESS ne souhaite pas de modification.

Les associations de parents

L'association des parents alémaniques soutient la modification. L'association des parents du Collège Ste-Croix propose de créer une OS dédiée à l'informatique.

Le conseil des élèves

Les conseils des élèves des collèges St-Michel et Ste-Croix soutiennent le *statu quo*.

Les conférences de branches

Les conférences de branches MINT rejettent cette proposition. L'argument souvent exprimé indique que l'informatique est déjà présente dans l'application des mathématiques. Une OS mathématiques/informatique est proposée par plusieurs branches (AFPIT, physique CSCR, Informatique CSMI, Chimie CSUD). Dans les autres domaines, la plupart des branches ne se prononcent pas et parmi celles qui s'expriment, la majorité est pour le *statu quo*.

Les enseignants à titre personnel

La très grande majorité des avis exprimés soutient le *statu quo*. L'argument principal est que la physique a un lien plus fort avec l'application des mathématiques qu'avec l'informatique.

Partenaires externes consultés par écrit :

L'Université de Fribourg

Les départements qui s'expriment (Philologie classique et Zeitgeschichte) sont pour le *statu quo*.

Les Services de l'enseignement obligatoire (SEnOF/DOA)

soutiennent la proposition de changement pour donner aux élèves la possibilité de choisir l'informatique et de renforcer leurs connaissances et compétences dans ce domaine (modélisation, notamment).

Le Service du sport soutient la proposition de changement car un lien avec l'informatique fait absolument sens.

L'Université de Fribourg

Les membres de l'Université qui s'expriment sont partagés sur cette question. A noter qu'un membre du département d'informatique est pour le *statu quo*.

Le Conservatoire de Fribourg : pas de réponse.

Autres :

La majorité des avis soutiennent le *statu quo*, en mettant notamment en avant le lien de la physique avec l'application des mathématiques. Les personnes souhaitant l'introduction de l'informatique soulignent l'importance de cette branche dans le monde actuel et les études scientifiques.

4.19 Question 19

Êtes-vous favorable à la nouvelle organisation des options complémentaires ?

Les commissions d'écoles	Oui
Les directions des collèges fribourgeois	2x oui et 1 x Non
Les associations du personnel	Pas de réponse
Les services de l'enseignement obligatoire (SEnOF/DOA)	Oui
Le Service du sport	Oui
L'Université de Fribourg	Oui: 4, Non : 3, Pas de réponse: 6
Le Conservatoire de Fribourg	Pas de réponse
Les associations de parents	1x oui et 1x Pas de réponse

Les commissions d'écoles	Oui
Les conférences de branches	Oui: 28, Non : 33, Pas de réponse: 17
Les commissions des élèves	Non
Le personnel enseignant	Oui: 48, Non : 94, Pas de réponse: 33
Autres	Oui: 22, Non : 40, Pas de réponse: 35

Synthèse :

Oui: 112

Non : 173

Pas de réponse: 95

Arguments

Partenaires internes consultés par écrit :

Les commissions des écoles du S2

Les commissions d'école qui s'expriment soutiennent la nouvelle organisation des OC. Un membre de la commission d'école du Collège Ste-Croix relève que cette innovation ne doit pas se faire au détriment de branches proposées actuellement comme pédagogie-psychologie.

Les directions des collèges fribourgeois

Les proviseurs des collèges St-Michel et Gambach soutiennent la proposition. Ceux du Collège Ste-Croix ne l'approuvent pas notamment pour la raison que la durée d'un semestre est trop courte pour approfondir une matière et pour des questions liées aux difficultés de mise en œuvre de cette organisation.

Les associations de personnel

L'AFPESS est prête à donner une chance à la proposition de refonte de l'option complémentaire, même si son organisation suscite des réactions mitigées parmi ses membres. Elle salue l'ouverture du choix donné aux élèves, mais le mélange des niveaux scolaires et l'hétérogénéité qui en résulte suscitent des inquiétudes. La durée du semestre ne permettra pas la même profondeur (souci pour les branches qui ne sont proposées ni en tant que discipline fondamentale, ni en tant qu'option spécifique).

Les associations de parents

L'association des parents alémanique soutient la proposition. Celle des parents francophones du Collège Ste-Croix ne se prononce pas en faveur ou contre, mais relève des inquiétudes concernant la psychologie/pédagogie. La proposition semble incongrue, car les thèmes liés au développement sain, à l'éducation et à la cohabitation sociale prennent de plus en plus d'importance, et la prévalence des problèmes psychiques atteint des niveaux records tant chez les jeunes que chez les adultes.

Les conférences de branches

Les avis des conférences de branche sont partagés. Les branches opposées relèvent en particulier qu'un semestre est trop court (ECDR CGAM, AFPIT, Math CSCR, Français L2 CSCR, SR canton, Chimie CSCR, Français CSUD, Chimie CSUD, Géo CSUD, Italien CSCR, WIRE CSMI, Maths CSUD, Histoire CSUD, Français L1 CSCR, Philo CSUD, Sport CGAM, Allemand CSUD) ou que le projet n'est pas assez concret (Bio CSUD, Français L2 CGAM, Philo CGAM, Espagnol CSCR), qu'il crée de la concurrence entre les branches (ECDR CSCR, ECDR CGAM), qu'il risque de faire disparaître la

psychologie/pédagogie (Anglais CSUD, Psycho-péda CGAM, Bio CSCR), que les dénominations sont trop vagues (WIRE CGAM,) ou que le mélange des niveaux (3^e-4^e) n'est pas satisfaisant (Philo CGAM).

Les branches qui approuvent le projet indiquent qu'il donne la possibilité d'offrir des OC dans de nouvelles disciplines (Espagnol CGAM, Maths CSMI, Allemand L2 CSCR, Deutsch L1 CSCR, langues anciennes CSMI), favorise la diversité des sujets (Geschichte CSMI, Physique/Physik CSMI, langues anciennes CSMI, Philo CSCR), développe la capacité d'étudier (Geschichte CSMI), permet de nouvelles formes d'évaluation (Geschichte CSMI), permet l'interdisciplinarité (Deutsch L1 CSMI, Geschichte CSMI, Bio CSMI, langues anciennes CSMI, Philo CSCR).

Les enseignants à titre personnel

Une majorité des avis exprimés est opposée à l'organisation proposée. La critique principale est la durée des séminaires (un semestre) estimée trop courte pour un approfondissement dans la matière. Les personnes qui approuvent le projet soulignent l'innovation et les possibilités de développer l'interdisciplinarité.

Partenaires externes consultés par écrit :

L'Université de Fribourg

Sur les quatre réponses venant de départements, trois (Zeitgeschichte, psychologie et Germanistik) ne se prononcent pas. Celui de philologie classique approuve la nouvelle organisation.

Les Services de l'enseignement obligatoire (SEnOF/DOA): soutiennent la modification (innovation). Le DOA relève que l'OC « individu et société » devrait permettre d'acquérir des compétences en pédagogie et psychologie ainsi que dans le domaine social.

Le Service du sport soutient la modification, pour autant que le sport soit aussi intégré et qu'il puisse prendre un rôle important.

L'Université de Fribourg

Les avis donnés à titre personnel sont partagés.

Le Conservatoire de Fribourg : ne se prononce pas.

Autres :

Une majorité des avis exprimés s'opposent à cette nouvelle organisation, plusieurs mentionnant la crainte de voir disparaître la psychologie-pédagogie.

4.20 Question 20

Êtes-vous favorable à ce que le travail de maturité soit achevé au cours de la quatrième année ?

Les commissions d'écoles	2 Non , 1 oui
Les directions des collèges fribourgeois	1x oui et 1x Non et 1x Pas de réponse
Les associations du personnel	Non
Les services de l'enseignement obligatoire (SEnOF/DOA)	Oui
Le Service du sport	Oui
L'Université de Fribourg	Oui: 6, Non : 1, Pas de réponse: 6

Les commissions d'écoles	2 Non , 1 oui
Le Conservatoire de Fribourg	Pas de réponse
Les associations de parents	1x oui et 1x Non
Les conférences de branches	Oui: 22, Non : 37, Pas de réponse: 19
Les commissions des élèves	Non
Le personnel enseignant	Oui: 63, Non : 82, Pas de réponse: 30
Autres	Oui: 38, Non : 40, Pas de réponse: 19

Synthèse :

Oui: 135

Non : 168

Pas de réponse: 77

Motivation

Partenaires internes consultés par écrit :

Les commissions des écoles du secondaire 2

La majorité des membres des commissions d'école qui s'expriment soutiennent un TM se terminant en 3^e année pour diminuer la pression sur les élèves en 4^e année. La commission d'école de Gambach souhaite un début au deuxième semestre de 3^e année et une fin lors du premier semestre de quatrième année pour éviter que le choix du TM se fasse déjà en 2^e année.

Les directions des collèges fribourgeois

Les proviseurs du CSMI soutiennent la proposition (élèves plus mûrs, plus de temps pour la rédaction, une remédiation est possible) au contraire de leurs collègues de Gambach qui préfèrent le *statu quo* (ne pas surcharger la 4^e, possibilité de faire un deuxième TM) en laissant une marge de manœuvre aux écoles concernant le calendrier. La direction du Collège Ste-Croix ne se prononce pas, mais propose une durée du TM de 6 mois au maximum.

Les associations du personnel

L'AFPESS rejette une modification appliquée à toutes les écoles de l'organisation actuelle et propose plutôt que la détermination du calendrier du TM soit de la compétence des écoles. Elle salue l'idée que le TM soit préparé en amont.

Le conseil des élèves

Les conseils des élèves des collèges St-Michel et Ste-Croix soutiennent le *statu quo* (moins de stress).

Les associations de parents

L'association des parents alémaniques soutient un calendrier de TM qui se termine dans les trois premiers mois de la 4^e année. L'association des parents francophones du Collège Ste-Croix estime que le TM doit être réalisé en 3^e année pour ne pas augmenter le stress de la 4^e année. De manière individuelle, quatre parents approuvent un TM se terminant en 4^e année, alors qu'une personne préfère le *statu quo*.

Les conférences de branches

La situation dépend beaucoup de l'école. Les conférences de branches du CSMI sont majoritairement en faveur de la proposition, alors que celles des collèges Ste-Croix, de Gambach et du Sud soutiennent en

majorité le *statu quo*. Il faut relever le nombre important (19) de conférences de branche qui préfèrent ne pas s'exprimer. Celles qui approuvent le changement mettent notamment en avant le rôle du TM comme aboutissement de la formation gymnasiale et le meilleur niveau de compétences que les élèves auront acquis dans différentes branches avant de commencer leur TM. Les arguments en faveur du *statu quo* sont surtout le stress des élèves en 4^e année, une répétition du TM qui deviendrait impossible, l'impossibilité de réaliser certains projets (ex. YES).

Enseignants à titre personnel

Une courte majorité des avis exprimé soutient le *statu quo* (une dizaine de personnes répondent non, car elles estiment le projet trop flou, mais souhaitent quand même que le TM se termine en 4^e année). Environ 20% des enseignants et enseignantes qui ont répondu à la question ne donne pas leur avis sur la question.

Partenaires externes consultés par écrit :

L'Université de Fribourg

Le département de philologie classique estime normal que le TM, qui marque la fin du parcours gymnasial, se termine en 4^e année.

Les Services de l'enseignement obligatoire (SEnOF/DOA): approuvent une fin du TM en 4^e année.

Le Service du sport approuve une fin du TM en 4^e année.

L'Université de Fribourg

Cinq membres de l'Université qui se sont exprimés soutiennent un TM se terminant en 4^e année, un autre préfère le *statu quo*.

Le Conservatoire de Fribourg : ne se prononce pas.

Autres :

Les avis sont partagés et les prises de position reprennent les arguments exprimés plus haut.

4.21 Question 21

Avez-vous d'autres remarques concernant les branches obligatoires au choix ?

Partenaires consultés en interne :

Les commissions des écoles du secondaire 2

Pas de remarque.

Les associations du personnel

Pas de remarque.

Les associations de parents

Pas de remarque.

Le conseil des élèves

Pas de remarque.

Les conférences de branches

Diverses propositions sont émises : ne pas diminuer la dotation des OS (Anglais et Espagnol CGAM, AV et Espagnol CSCR, chimie CSUD, Physique CSMI) ou en revoir la répartition (Espagnol CGAM, Math CSCR, Chimie CSMI, Allemand L2 CSCR), obliger le choix de physique avec l'OS BIC, de la biologie ou de la chimie avec l'OS PAM (Physique CGAM), relier le TM avec l'OC (Histoire/Geschichte CGAM). L'Anglais CSMI estime que le début de la langue 3 en première année aura des conséquences négatives sur le choix de l'OS anglais, les Maths CSUD est d'avis que math+ doit commencer en deuxième année, Philosophie CSMI et CSUD souhaitent que la rémunération du TM soit améliorée, Sport CSMI souhaite une OS « Sciences du mouvement et sport ».

Enseignants à titre personnel

Les enseignants et enseignantes qui s'expriment reprennent souvent des arguments exprimés par Les conférences de branches, comme le regret de la diminution de la dotation des OS ou de celle de la langue 3 ou encore de la fin de l'OC psychologie-pédagogie ; le souhait de l'ouverture d'une OS centrée sur les sciences humaines ou d'une OS Sport ou du début de Math+ en 2^e année ; la crainte que le début de la langue 3 en première année entraîne des conséquences négatives sur l'OS anglais. Certains souhaitent l'ouverture d'une OC espagnol ou histoire de l'art ou un choix d'approfondissement en langues, SHS et arts

Partenaires de consultation contactés en externe :

L'Université de Fribourg

Pas de remarque venant de départements de l'Université de Fribourg.

Les Services de l'enseignement obligatoire (SEnOF/DOA) : pas de remarque.

Le Service du sport propose que le sport figure comme option spécifique et comme option complémentaire. Souhaite de plus une semaine entière consacrée au sport.

L'Université de Fribourg : une remarque venant d'un des membres de l'Université de Fribourg craignant que la diminution de la dotation de l'OS n'entraîne une baisse de niveau, particulièrement dans les langues.

Le Conservatoire de Fribourg : pas de remarque.

Autres :

Peu de remarques sont formulées. Essentiellement le regret de la diminution de la dotation de l'OS et de la fin de l'OC psychologie-pédagogie, ou le souhait d'une OS histoire-géographie.

4.22 Question 22

Êtes-vous favorable au report des sciences des religions du premier au troisième trimestre ?

Les commissions d'écoles	Oui et Non à parts égales
Les directions des collèges fribourgeois	1x oui et 1x Non et 1x Pas de réponse
Les associations du personnel	Pas de réponse
Les services de l'enseignement obligatoire (SEnOF/DOA)	Oui

Les commissions d'écoles	Oui et Non à parts égales
Le Service du sport	Pas de réponse
L'Université de Fribourg	Oui: 6, Non : 0, Pas de réponse: 7
Le Conservatoire de Fribourg	Pas de réponse
Les associations de parents	1x oui et 1x Pas de réponse
Les conférences de branches	Oui: 26, Non : 11, Pas de réponse: 41
Les commissions des élèves	Non
Le personnel enseignant	Oui:72, Non : 17, Pas de réponse: 86
Autres	Oui: 27, Non : 26, Pas de réponse: 44

Synthèse :

Oui: 138

Non : 58

Pas de réponse: 184

Si non , quelle autre solution proposez-vous ?

Partenaires internes consultés par écrit :

Les commissions des écoles du secondaire 2

Les membres des commissions d'école qui s'expriment sont partagés sur la question.

Les directions des collèges fribourgeois

Les proviseurs de Gambach soutiennent le déplacement des SR en 3^e année, alors que ceux de St-Michel souhaite le *statu quo* (1^{ère} année).

Les associations du personnel

L'AFPESS exprime ses craintes pour le personnel concerné en cas de déplacement des heures de SR de la 1^{ère} à la 3^e année.

Les associations de parents

L'association des parents alémaniques soutient la proposition en se demandant si les sciences des religions ne pourraient pas être intégrées à la philosophie. L'association des parents francophones du Collège Ste-Croix ne se prononce pas mais se demande si l'intégration des sciences des religions à la philosophie ne permettrait pas d'éviter la réduction de la dotation des OS au profit des arts.

Le conseil des élèves

Le conseil des élèves du CSCR se prononce pour le *statu quo*.

Les conférences de branches

La conférence cantonale de sciences des religions ainsi que celles du CSMI et CSCR approuvent le déplacement des heures de SR en 3^e année. Certaines conférences de branche proposent de ne rien changer (Langues anciennes CSCR, Italien CSCR, Allemand L2 CSCR, Deutsch CSCR, Histoire CSUD, Informatique CGAM, Philosophie CSCR, Français L2 CSCR). D'autres suggèrent de combiner les SR avec la philosophie (Anglais CGAM, Chimie/Chemie CSCR, Biologie CSCR, Biologie CSUD), d'autres encore expriment leur souci pour le personnel concerné en cas de déplacement des heures de SR de la 1^{ère} à la 3^e année (WIRE/ECDR CSCR, Français CSUD, Français L1 CGAM, Informatique CSMI, Philosophie

CSMI, Philosophie CSUD, Philosophie Canton). La Géo CGAM propose de garder les SR en 1^{ère} et de mettre la géographie en 2^e et 3^e. Les Math CSCR estiment que l'OC SR perdra en intérêt. Le Français L2 CSCR est d'avis de garder les SR en 1^{ère} en mettant deux heures d'arts sur les quatre ans et en laissant aux élèves le choix entre musique et arts visuels. L'Anglais CSCR estime que si les diminutions horaires en L2 et L3 se fait en première année, il n'est pas nécessaire de déplacer les SR en 3^e année. Les AV CSCR proposent de diminuer l'informatique (choix dans le domaine MINT). L'ECDR CGAM et Psycho-péda CGAM sont d'avis que les élèves plus matures en 3^e année bénéficieront plus du cours de SR.

Enseignants à titre personnel

Les personnes qui donnent leur avis font essentiellement part de leur souci pour le personnel concerné en cas de déplacement des heures de SR de la 1^{ère} à la 3^e année ou se prononcent pour le *statu quo*.

Partenaires externes consultés par écrit :

L'Université de Fribourg

Les départements de philologie classique et Zeitgeschichte approuvent la proposition.

Les Services de l'enseignement obligatoire (SEnOF/DOA): approuvent la proposition.

Le Service du sport ne se prononce pas sur ce sujet.

L'Université de Fribourg:

Le Conservatoire de Fribourg : ne se prononce pas sur ce sujet.

Autres :

Plusieurs personnes se prononcent pour le maintien des SR en 1^{ère} année ou pour une répartition entre la 1^{ère} et la 2^e année. Certains souhaitent la suppression de cette branche.

4.23 Question 23

Avez-vous d'autres commentaires à faire sur le sport ou les sciences des religions ?

Partenaires internes consultés par écrit :

Les commissions des écoles du secondaire 2

Pas de remarque.

Les directions des collèges fribourgeois

Les proviseurs du CGAM relèvent que les trois heures de sport reposent la question des besoins en infrastructures sportives et que les SR augmente encore le domaine SHS déjà très représenté dans la grille cantonale.

Les associations du personnel

L'AFPESS n'a pas d'autres remarques que celles déjà exprimées.

Les associations de parents

L'association des parents germanophones propose que le sport compte dans le certificat de maturité (*incompatible avec RRM*). L'association des parents francophones du Collège Ste-Croix propose que les

SR soient intégrées à la philosophie, ce qui permettrait d'augmenter les arts sans diminuer la dotation des OS.

Le conseil des élèves

Pas de remarque.

Les conférences de branches

Religionslehre CSCR estime important que les SR soient définitivement placées en 3^e (projets interdisciplinaires, compréhension du monde). Les SR CSMI exprime leur satisfaction quant au déplacement de leur branche en 3^e année. L'ECDR CGAM propose que les journées sportives puissent être maintenues en étant intégrées dans les projets interdisciplinaires. Le Français L2 CGAM souhaite le maintien des journées sportives. La Physique CGAM propose le sport compte dans le certificat de maturité (*incompatible avec RRM*). L'Histoire CGAM propose le sport comme branche d'immersion (bilinguisme). La Chimie/Chimie CSCR et Biologie CSCR sont d'avis que le volume horaire proposé pour la philosophie et les SR (7 heures) est trop élevé par rapport aux autres disciplines. Le Sport CGAM propose une nouvelle OS « Sciences du mouvement et du sport ».

Enseignants à titre personnel

Les remarques reprennent essentiellement les réponses données par les conférences de branche en insistant sur la place à accorder au sport.

Partenaires externes consultés par écrit :

Le Service du sport : cf. réponse à la question 21.

Autres :

Diverses remarques, allant de la demande de la suppression du sport (ou des sciences des religions) à l'augmentation des heures de cette discipline.

4.24 Question 24

Avez-vous d'autres commentaires à faire sur ce projet de grille horaire Matu2027 ?

Les remarques émises à la dernière question de la consultation reflètent une diversité d'opinions provenant de commissions, d'institutions, du personnel enseignant, d'associations professionnelles et de conférences de branches. Globalement, le projet est jugé positif pour son ambition de formation généraliste et équilibrée, mais il suscite des critiques sur son calendrier, sa faisabilité et ses impacts sur les dotations horaires. Les thèmes principaux évoqués sont les suivants.

Calendrier et mise en œuvre

- > Les délais sont jugés trop courts pour une réflexion approfondie, l'appropriation pédagogique et institutionnelle (ex. grille finale en janvier, plans d'études en mars). Reporter le lancement à 2028-2029 permettrait de donner le temps nécessaire.
- > Consultation perçue comme formelle ou créant de la compétition entre les branches.

Interdisciplinarité et compétences transversales

- > Points positifs : L'intégration des compétences transversales (ex. éducation au développement durable, éducation à la citoyenneté) est appréciée, tout comme le potentiel pour des projets innovants.
- > Critiques : Absence de dispositifs concrets (budgets, infrastructures, organisation), rendant la mise en œuvre incertaine. Risque de pénaliser les connaissances de base dans les disciplines fondamentales.
- > Suggestions : Allouer des budgets supplémentaires pour des cours interdisciplinaires de qualité. Accorder une marge de manœuvre aux collèges pour adapter les projets par branche ou groupe de branches.

Dotations horaires et équilibre entre les différents domaines

- > Disciplines fondamentales :
 - Langues : Opposition marquée à la réduction d'heures. Demande de maintenir les dotations actuelles.
 - Histoire : Satisfaction pour le maintien des heures, mais demandes pour une OS histoire ou histoire/géographie.
 - Philosophie vue comme pilier pour l'esprit critique et la transdisciplinarité qui doit conserver sa dotation horaire.
 - Géographie : Sous-dotée par rapport aux défis du 21^e siècle ; demande d'au moins une heure supplémentaire pour renforcer l'éducation au développement durable.
 - Économie et droit : Justification d'une augmentation de la dotation horaire pour une cohérence pédagogique et répondre aux besoins sociétaux.
- > Sciences (MINT) :
 - Critiques : Le renforcement annoncé est parfois perçu comme une illusion, car il affaiblit les cours de math+ et de physique, ce qui pénalise la culture scientifique et la préparation aux études.
 - Suggestions : Maintenir les heures pour maths renforcées. Équilibrer biologie, chimie et physique ; introduire une OS "Sciences du mouvement et du sport".
- > Langues anciennes :
 - Préoccupations : Abandon des ponts éprouvés réduit les effectifs et met en concurrence avec l'anglais/italien. Grec comme unique OS dès la 1^{re} surcharge les élèves. Perte d'une heure en L3 (4^e année) 4^e complique l'atteinte des objectifs.
 - Suggestions : Maintenir les ponts, introduire le grec en 1^{ère} pour la section germanophone, créer un cours d'anglais facultatif ("Basic English" avec plan d'études clair). Communication renforcée entre secondaire 1 et 2.
- > Options spécifiques (OS) et complémentaires (OC) :
 - Critiques : Réduction d'heures pénalise l'approfondissement. Les OC semestrielles créent de la précarité pour enseignants et limitent les choix (ex. impossibilité de 4 OC dans une branche).
 - Suggestions : Maintenir les dotations actuelles, garder OC sur 2 ans. Conserver la psychologie-pédagogie comme branche distincte en raison de sa popularité et de ses débouchés.

> Autres aspects

- Soutien pour le bilinguisme.
- Sport sous-valorisé ; question sur son statut dans le RRM.
- Budget et ressources : Projet à coûts constants critiqué ; investissement en éducation vu comme une obligation sociétale. Demande de flexibilité dans l'attribution des heures.

5 Annexe

- > Document Excel avec les réponses au questionnaire
- > Liste des entités ayant répondu à la consultation par courrier (pdf)

Entité	Fonction et/ou représentation	Nbre de signatures
AFPESS / VFM	Co-président, pour le comité	1
SSP-VPOD Fribourg	Groupe enseignement	-
Service du sport SSpo	Chef de service, pour le Service	1
Université de Fribourg	Département de psychologie	-
	Philosophische Fakultät, pour le département d'anglais	1
	Philosophische Fakultät, für das Departement Sprachen und Literaturen	1
	Faculté des lettres et des sciences humaines, pour le Département d'Italien	2
	Faculty of Science and Medicine Section Sciences, pour le Département de Mathématiques	1
	Faculté des Sciences de l'éducation et de la formation, pour le Département des Sciences de l'éducation	1
	Faculté des lettres et sciences humaines, pour le Département de Français	1
	Didactique EPS (sport)	2
	Faculté des Sciences, département de physique	2
	Faculté des sciences Département des neurosciences et Sciences du mouvement	1
	Rectorat	2
AEPF Association des enseignant-e-s de philosophie du S2 du canton de Fribourg	Président et secrétaire, pour l'association	700

Ecoles du S2	Conférence de branche Italien Collège Ste-Croix	2
	Conférence de branche Français L1 Collège Ste-Croix	2
	Conférence de branche Langues anciennes Collège Ste-Croix	2
	Conférence de branche Physique Collège Ste-Croix	7
	Fachschaft Biologie und Chemie Collège Ste-Croix	2
	Conférence de branche EPS Collège Ste-Croix	8
	Conférences de branche Français L1 Deutsch 1. Sprache Collège Ste-Croix	3
	Groupe de branche Français L2 Collège Ste-Croix	-
	Kantonale Fachkonferenz Alte Sprachen Latein Kollegium Heilig Kreuz	2
	Fachkonferenzen der Französisch L1 Deutsch 1. Sprache Kollegium Heilig Kreuz	3
	Provisur-e-s Collège St-Michel	-
	Conférence de branche Français L1 Collège St-Michel	2
	Conférence de branche Philosophie Collège St-Michel	1
	Conférence de branche EPS Collège St-Michel	9
	Lehrpersonen Deutsch als Fremdsprache (L2) Kollegium St. Michael	16
	Conférence des Langues Anciennes Collège St-Michel	4

	Enseignants de physique Collège St-Michel	-
	Conférence de branche Mathématiques Collège de Gambach	-
	Professeurs Economie et droit Collège de Gambach	-
	Groupe de Français Langue 1 Collège de Gambach	2
	Conférence de branche Mathématiques Collège de Gambach	3
	Groupe de branche EPS Collège de Gambach	10
	Enseignant-e-s, stagiaires et ex-stagiaires d'EPS Collège du Sud	15
	Enseignants de physique Collège du Sud	-
	Fachschaft Deutsch als Fremdsprache Kollegium Heilig Kreuz Und Fachschaft Deutsch als Fremdsprache Kollegium des Südens	2
	Conférence de branche Arts visuels Collèges Ste-Croix, Gambach, St-Michel	1
	Conférence de branche Italien Conférence de branche Anglais Conférence de branche Latin Collège Ste-Croix	3
	Fachkonferenzen für Geografie der Gymnasien des Kantons Freiburg und des Departements für Geowissenschaften der Universität Freiburg	6
	Conférences de branche Espagnol Collège de Gambach, Saint-Michel, Ste-Croix, Collège du Sud et	4

	Membres du Département d'Espagnol de l'Université de Fribourg	8
	Conférence cantonale de branche Physique	-
	Conférence de branche Sciences des religions	2
	Conférence cantonale de branche Biologie et Chimie	8
	Conférences cantonale Français L1 et Deutsch 1. Sprache	5
	Fachschaft Psychologie-Pädagogik / Conférence de branche Psychologie-Pédagogie	-
Forum des langues anciennes (FLA)	Comité	5
Conseil des élèves	Conseil des élèves du Collège Ste-Croix (Branche Philosophie)	2
Association suisse des professeurs de français	Branche Français	1
Autres, personnes individuelles	Branche Philosophie	20
ETH Zürich EPFL	Branches MINT	2